NATIONS UNIES **A**

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/47/969
28 juin 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-septième session
Point 153 de l'ordre du jour

FINANCEMENT DE L'OPERATION DES NATIONS UNIES AU MOZAMBIQUE

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

		Paragraphes	Page
I.	INTRODUCTION	1 - 8	3
II.	ETAT DES CONTRIBUTIONS	9	5
III.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	10	5
IV.	RAPPORT SUR L'EXECUTION DU BUDGET DE L'OPERATION DES NATIONS UNIES AU MOZAMBIQUE POUR LA PERIODE ALLANT DU 15 OCTOBRE 1992 AU 30 JUIN 1993	11	6
V.	PREVISIONS DE DEPENSES DE L'OPERATION DES NATIONS UNIES AU MOZAMBIQUE POUR LA PERIODE DU 1ER JUILLET AU 31 OCTOBRE 1993	12	6
VI.	PREVISIONS DE DEPENSES REVISEES DE L'OPERATION DES NATIONS UNIES AU MOZAMBIQUE POUR LA TOTALITE DE SON MANDAT (15 OCTOBRE 1992 AU 31 OCTOBRE 1993)	13	6
VII.	PREVISIONS DE DEPENSES DE L'OPERATION DES NATIONS UNIES AU MOZAMBIQUE POUR LA PERIODE DU 1ER NOVEMBRE 1993 AU 31 OCTOBRE 1994	14 - 17	6
VIII.	MESURES A PRENDRE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA QUARANTE-SEPTIEME SESSION	18	7

TABLE DES MATIERES

Page

ANNEXES

I. Rapport financier pour la période allant du 15 octobre 1992 au 30 juin 1993 — état récapitulatif 8

II. Informations complémentaires concernant le rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 15 octobre 1992 au 30 juin 1993 13

III. Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet au 31 octobre 1993 — récapitulation 19

IV. Renseignements complémentaires concernant les prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet au 31 octobre 1993 24

V. Dépenses pour la période allant du 15 octobre 1992 au 30 juin 1993, prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet au 31 octobre 1993 et prévisions de dépenses révisées pour la période allant du 15 octobre 1992 au 31 octobre 1993 — état récapitulatif 47

VI. Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994 — récapitulation 52

VII. Renseignements complémentaires concernant les prévisions de dépenses pour la période allant du 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994 . . . 57

VIII. Tableau d'effectifs autorisé pour le personnel civil de l'Opération des Nations Unies au Mozambique 73

IX. Composition et coût du personnel civil pour la période allant du 1er juillet au 31 octobre 1993 74

X. Composition et coût du personnel civil pour la période allant du 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994 75

XI. Dépenses mensuelles afférentes à la location de locaux au Mozambique 76

XII. Répartition du matériel de transmissions par emplacement géographique 77

I. INTRODUCTION

1. Par sa résolution 797 (1992) du 16 décembre 1992, le Conseil de sécurité a décidé de créer l'opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ), relevant du Conseil lui-même, comme l'avait proposé le Secrétaire général dans son rapport au Conseil[1] et conformément à l'Accord général de paix pour le Mozambique[2] (ci-après dénommé "l'Accord"), pour une période allant jusqu'au 31 octobre 1993. Le mandat de l'ONUMOZ comporte quatre éléments : politique, militaire, électoral et humanitaire; la conception de son opération est fondée sur l'étroite interdépendance de ces quatre éléments. Les principales activités confiées à l'ONUMOZ en vertu de son mandat sont les suivantes :

a) Mandat politique : faciliter de manière impartiale l'application de l'Accord, notamment en présidant la Commission de supervision et de contrôle et les commission qui en relèvent;

b) Mandat militaire : surveiller et vérifier l'application du cessez-le-feu, la séparation, le rassemblement et la démobilisation des forces, ainsi que le rassemblement, l'entreposage et la destruction des armes; surveiller et vérifier le retrait complet des forces étrangères et assurer la sécurité dans les quatre couloirs de transport; surveiller et vérifier la démobilisation des groupes armés privés et irréguliers; autoriser des arrangements de sécurité concernant les infrastructures essentielles; assurer la sécurité voulue pour l'action de l'ONU et autres organisations internationales visant à appuyer le processus de paix;

c) Mandat électoral : prêter une assistance technique et surveiller l'ensemble du processus électoral;

d) Mandat humanitaire : coordonner et surveiller toutes les opérations d'aide humanitaire, notamment celles qui se rapportent aux réfugiés, aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, aux militaires démobilisés et à la population locale touchée, et, dans ce contexte, présider le Comité d'aide humanitaire.

2. Le plan d'opération pour l'ONUMOZ, tel qu'exposé dans le rapport du Secrétaire général[1], prévoit la tenue d'élections présidentielles et législatives organisées simultanément un an après la date de la signature de l'Accord, le 4 octobre 1992. Ce délai pourrait toutefois être prolongé s'il s'avérait que certaines conditions empêchaient de le respecter. Par sa résolution 797 (1992), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de tenir des consultations étroites avec toutes les parties concernant la date exacte et les préparatifs des élections ainsi qu'un calendrier précis en vue de la mise en oeuvre des autres éléments majeurs de l'Accord, et de lui faire rapport sur cette question le 31 mars 1993 au plus tard.

3. Dans l'additif au rapport qu'il a présenté à l'Assemblée générale à sa quarante-septième session sur le financement de l'ONUMOZ (A/47/881/Add.1), le Secrétaire général a présenté des prévisions de dépenses d'un montant brut de 264 090 700 dollars (montant net : 259 712 000 dollars) en ce qui concerne le financement de l'ONUMOZ pour la période de son mandat actuel, c'est-à-dire du 15 octobre 1992 au 31 octobre 1993. Après avoir examiné le rapport du Secrétaire général et le rapport y relatif du Comité consultatif pour les

questions administratives et budgétaires (A/47/896), l'Assemblée, par sa résolution 47/224 A du 16 mars 1993, a ouvert, conformément à la recommandation figurant au paragraphe 14 du rapport du Comité consultatif, un crédit global de 140 millions de dollars des Etats-Unis, comprenant les dépenses préalables au lancement de l'Opération, au titre des activités de l'ONUMOZ pour la période allant du 15 octobre 1992 au 30 juin 1993. Ce crédit de 140 millions de dollars a été calculé sur la base d'un effectif total de 6 979 militaires, dont 354 observateurs militaires, et de 355 personnes pour le personnel civil international.

4. Par sa résolution 47/224 A, l'Assemblée générale a en outre prié le Secrétaire général de présenter dès que possible, et au plus tard le 1er juillet 1993, des prévisions de dépenses révisées et détaillées pour l'ONUMOZ pour toute la durée du mandat, en tenant compte des ajustements qui pourraient être apportés au plan d'opération et des décisions connexes du Conseil de sécurité, ainsi que des dépenses effectives encourues par l'ONUMOZ au cours de la période de mise en train.

5. Dans un nouveau rapport en date du 2 avril 1993[3] qu'il a présenté au Conseil de sécurité en application des paragraphes 6 et 10 de sa résolution 797 (1992), le Secrétaire général a donné des informations sur les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs correspondant aux éléments politique, militaire, électoral et humanitaire du mandat de l'ONUMOZ.

6. Dans son rapport[3], le Secrétaire général décrit les progrès accomplis dans chacun de ces domaines et fait observer que ces progrès n'ont pas toujours été suffisamment rapides au regard de ce qu'exigeait la situation. Le plan d'incorporation échelonné des unités constituées des Nations Unies ayant subi plusieurs modifications importantes, la date prévue pour le déploiement complet de la force a été repoussée à mai 1993. Des retards se sont aussi produits pour ce qui est de la séparation des forces des deux parties et de leur regroupement dans des zones de rassemblement, ainsi que la démobilisation des troupes qui ne serviront pas dans les nouvelles Forces de défense du Mozambique (FADM). Etant donné que ces aspects essentiels de l'Accord, et d'autres encore, n'ont pas encore été intégralement mis en oeuvre, le calendrier prévu pour la tenue des élections devrait aussi être modifié, car il est évident que celles-ci ne pourront avoir lieu en octobre 1993 comme on le prévoyait initialement. Le Secrétaire général a indiqué au paragraphe 63 de son rapport[3] qu'il poursuivrait ses pourparlers avec les parties au sujet de nouvelles dates pour les élections et qu'il tiendrait le Conseil de sécurité informé des progrès accomplis sur cette très importante question. Des renseignements actualisés à ce sujet figureront dans un rapport que le Secrétaire général présentera sous peu au Conseil.

7. Par sa résolution 818 (1993) du 14 avril 1993, le Conseil de sécurité, ayant examiné le rapport du Secrétaire général[3] et gravement préoccupé par les retards intervenus dans la mise en oeuvre d'éléments essentiels de l'Accord, a prié le Secrétaire général de le tenir au courant de l'évolution de la situation concernant la mise en oeuvre intégrale des dispositions de l'Accord, notamment les progrès accomplis au sujet de la mise au point définitive du calendrier précis de la séparation, du regroupement et de la démobilisation des troupes, ainsi que les élections, et de lui présenter un autre rapport le 30 juin 1993 au plus tard.

8. On trouvera dans le présent document le rapport sur l'exécution du budget de l'ONUMOZ pour la période allant du 15 octobre 1992 au 30 juin 1993 et les prévisions de dépenses révisées pour toute la durée du mandat, c'est-à-dire du 15 octobre 1992 au 31 octobre 1993, comme l'Assemblée générale l'a demandé dans sa résolution 47/224 A du 16 mars 1993. On y a également indiqué les prévisions de dépenses de l'ONUMOZ pour la période allant du 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994 au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de l'Opération.

II. ETAT DES CONTRIBUTIONS

9. Le tableau ci-après indique l'état, au 15 juin 1993, des contributions reçues et restant à recevoir. Comme on le constatera, il reste encore à recevoir des Etats Membres un montant total de 87 894 122 dollars.

Etat, au 15 juin 1993, des contributions reçues depuis la constitution de l'ONUMOZ (15 octobre 1992)

(En milliers de dollars des Etats-Unis - chiffres arrondis)

Crédits ouverts	140 000,00
Montant réparti entre les Etats Membres	140 000,00
Contributions reçues	52 105,90
Solde à recevoir	87 894,10

III. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

10. Au paragraphe 11 de sa résolution 47/224 A du 16 mars 1993, l'Assemblée générale a invité les Etats Membres à fournir des contributions volontaires à l'ONUMOZ, tant en espèces que sous forme de services et de fournitures pouvant être acceptés par le Secrétaire général. Le Gouvernement italien a fourni une unité aérienne comprenant environ 90 hommes et disposant au total de huit hélicoptères et trois avions. L'unité aérienne a été utilisée exclusivement par les forces militaires italiennes dans la zone de la mission et toutes les dépenses de personnel et de matériel y afférentes ont été prises en charge par le Gouvernement italien. Etant donné que cette contribution n'avait pas été demandée par l'Organisation des Nations Unies, aucune rubrique à ce sujet ne figure dans le rapport sur l'exécution du budget de l'ONUMOZ pour la période du 15 octobre 1992 au 30 juin 1993, ni dans les prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet au 31 octobre 1993 et la période du 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994.

IV. RAPPORT SUR L'EXECUTION DU BUDGET DE L'OPERATION DES NATIONS UNIES AU MOZAMBIQUE POUR LA PERIODE ALLANT DU 15 OCTOBRE 1992 AU 30 JUIN 1993

11. L'annexe I au présent rapport donne le détail, par rubrique du budget, des crédits initialement ouverts pour l'ONUMOZ pour la période du 15 octobre 1992 au 30 juin 1993, ainsi que des dépenses comptabilisées pour cette période. On

constatera l'existence d'un solde inutilisé d'un montant brut de 46 867 300 dollars (montant net : 47 870 400 dollars) pour cette période. Le montant net est supérieur de 1 003 100 dollars au montant brut car aucun crédit n'avait été prévu au titre des contributions du personnel dans le montant total du crédit ouvert pour cette période (140 millions de dollars). Des renseignements complémentaires sur l'exécution du budget pour cette période figurent à l'annexe II.

V. PREVISIONS DE DEPENSES DE l'OPERATION DES NATIONS UNIES AU MOZAMBIQUE POUR LA PERIODE DU 1ER JUILLET AU 31 OCTOBRE 1993

12. Le montant brut des prévisions de dépenses de l'ONUMOZ pour la période du 1er juillet au 31 octobre 1993 s'élève à 113 477 700 dollars (montant net : 111 885 100 dollars); ces prévisions sont présentées à l'annexe III et les renseignements complémentaires y relatifs à l'annexe IV. On trouvera à l'annexe VIII le tableau d'effectifs autorisé de l'ONUMOZ pour le personnel civil et à l'annexe IX des données détaillées sur le personnel civil et les dépenses y afférentes.

VI. PREVISIONS DE DEPENSES REVISEES DE L'OPERATION DES NATIONS UNIES AU MOZAMBIQUE POUR LA TOTALITE DE SON MANDAT (15 OCTOBRE 1992 AU 31 OCTOBRE 1993)

13. Les prévisions de dépenses révisées de l'ONUMOZ pour la durée totale de son mandat, soit du 15 octobre 1992 au 31 octobre 1993, sont présentées à la colonne 3 de l'annexe V. Le montant total des ressources nécessaires pour cette période tient compte du solde inutilisé d'un montant brut de 46 867 300 dollars (montant net : 47 870 400 dollars) enregistré pour la période allant du 15 octobre 1992 au 30 juin 1993.

VII. PREVISIONS DE DEPENSES DE L'OPERATION DES NATIONS UNIES AU MOZAMBIQUE POUR LA PERIODE DU 1ER NOVEMBRE 1993 AU 31 OCTOBRE 1994

14. Le coût estimatif mensuel du fonctionnement de l'ONUMOZ pour la période de 12 mois allant du 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994 représente un montant brut de 25 823 408 dollars (montant net : 25 261 600 dollars).

15. La récapitulation des prévisions de dépenses pour cette période est indiquée à l'annexe VI et des renseignements complémentaires sont présentés dans l'annexe VII. Les prévisions de dépenses au titre du personnel civil et autres frais connexes sont indiquées à l'annexe X.

16. Le mandat actuel de l'ONUMOZ expirera le 31 octobre 1993. En conséquence, le Secrétaire général demande à l'Assemblée générale de faire le nécessaire à la présente session pour financer les dépenses de l'ONUMOZ pour une nouvelle période au-delà du 31 octobre 1993, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de l'Opération.

17. On a pu récemment constater, à la suite de décisions prises par le Conseil de sécurité, que des mandats étaient parfois prorogés ou élargis sans qu'il y ait eu d'autorisation financière de l'Assemblée générale. Pour assurer la

continuité à cet égard jusqu'à la reprise de la session de l'Assemblée générale, au cas où les besoins financiers, en cas de prorogation ou d'élargissement du mandat, outrepasseraient les dispositions de la résolution 46/187 de l'Assemblée en date du 20 décembre 1991, relative aux dépenses imprévues et extraordinaires, de l'exercice biennal 1992-1993, il serait prudent de faire en sorte que des engagements de dépenses appropriés soient autorisés pour les opérations de maintien de la paix.

VIII. MESURES A PRENDRE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA QUARANTE-SEPTIEME SESSION

18. L'Assemblée générale devrait prendre les mesures suivantes concernant le financement de l'ONUMOZ :

a) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 66 610 400 dollars (montant net : 64 014 700 dollars) au titre des opérations de l'ONUMOZ pour la période du 1er juillet au 31 octobre 1993, étant entendu que ce montant prend en compte le solde inutilisé d'un montant brut de 46 867 300 dollars (montant net : 47 870 400 dollars) pour la période du 15 octobre 1992 au 30 juin 1993, et répartir ce montant entre les Etats Membres;

b) Pour la période postérieure au 31 octobre 1993, ouvrir un crédit et/ou autoriser des engagements de dépenses pour les montants supplémentaires appropriés au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de l'ONUMOZ au-delà de cette date.

Notes

[1] S/24892 et Corr.1 et Add.1.

[2] S/24635 et Corr.1, annexe.

[3] S/25518.

ANNEXE I

Opération des Nations Unies au Mozambique

Rapport financier pour la période allant du 15 octobre 1992 au 30 juin 1993

Etat récapitulatif

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Répartition initiale des crédits ouverts (1)	Dépenses (2)	Economies/ (dépassements) (3)
1. Personnel militaire			
a) Observateurs militaires			
Indemnité de subsistance	3 200,0	4 720,2	(1 520,2)
Frais de voyage	637,2	708,0	(70,8)
Indemnité d'habillement et d'équipement	18,3	35,4	(17,1)
Total partiel	3 855,5	5 463,6	(1 608,1)
b) Contingents			
Remboursement des dépenses de personnel au taux standard	18 976,2	14 374,5	4 601,7
Indemnité de subsistance (missions)	0,0	15,6	(15,6)
Détente et loisirs du personnel	350,0	212,0	138,0
Rations	4 250,0	3 156,4	1 093,6
Indemnité journalière	670,0	507,8	162,2
Déploiement, relève et rapatriement	3 910,0	7 287,5	(3 377,5)
Total partiel	28 156,2	25 553,8	2 602,4
c) Autres dépenses afférentes aux contingents			
Matériel appartenant aux contingents	0,0	0,0	0,0
Indemnités en cas de décès ou d'invalidité	1 000,0	1 000,0	0,0
Total partiel	1 000,0	1 000,0	0,0
Total, ligne 1	33 011,7	32 017,4	994,3

		Répartition initiale des crédits ouverts (1)	Dépenses (2)	Economies/ (dépassements) (3)
2.	Personnel civil			
a)	Observateurs électoraux			
	Indemnités de subsistance (missions)	0,0	0,0	0,0
	Frais de voyage	0,0	0,0	0,0
	Total partiel	0,0	0,0	0,0
b)	Personnel recruté sur le plan international et personnel recruté localement			
	Traitements du personnel recruté sur le plan international	4 120,0	2 372,1	1 747,9
	Traitements du personnel recruté localement	1 375,0	159,5	1 215,5
	Dépenses communes de personnel	3 100,0	1 223,6	1 876,4
	Indemnités de subsistance (missions)	1 950,0	2 443,9	(493,9)
	Voyages	1 029,0	646,8	382,2
	Autres frais de voyage	100,0	151,0	(51,0)
	Total partiel	11 674,0	6 996,9	4 677,1
c)	Volontaires des Nations Unies	1 225,0	126,0	1 099,0
	Total, ligne 2	12 899,0	7 122,9	5 776,1
3.	Locaux/hébergement			
	Location de locaux	1 315,6	2 055,8	(740,2)
	Entretien et transformation des locaux	360,0	359,7	0,3
	Eclairage, chauffage, énergie et eau	157,5	120,0	37,5
	Bâtiments préfabriqués	26 765,0	4 890,0	21 875,0
	Total partiel	28 598,1	7 425,5	21 172,6
4.	Remise en état des infrastructures	4 470,0	0,0	4 470,0

	Répartition initiale des crédits ouverts (1)	Dépenses (2)	Economies/ (dépassements) (3)
5. Opérations de transport			
Achat de véhicules	8 120,3	8 300,0	(179,7)
Location de véhicules	1 068,0	950,3	117,7
Matériel de réparation des véhicules	54,0	90,1	(36,1)
Pièces de rechange, réparation et entretien	710,0	203,4	506,6
Carburants et lubrifiants	1 400,0	400,0	1 000,0
Assurance des véhicules	105,0	50,5	54,5
Total partiel	11 457,3	9 994,3	1 463,0
6. Opérations aériennes			
a) Hélicoptères			
Location/affrètement	2 895,0	1 840,5	1 054,5
Carburant et lubrifiants	1 335,0	942,3	392,7
Déploiement/retrait	150,0	82,8	67,2
Peinture/préparation	100,0	25,0	75,0
Total partiel	4 480,0	2 890,6	1 589,4
b) Avions			
Location/affrètement	998,0	677,3	320,7
Carburant et lubrifiants	530,0	218,3	311,7
Déploiement/retrait	84,0	33,0	51,0
Peinture/préparation	14,0	17,0	(3,0)
Total partiel	1 626,0	945,6	680,4
c) Autres dépenses afférentes aux opérations aériennes			
Indemnité de subsistance versée aux équipages	0,0	278,0	(278,0)
Droits d'atterrissage et service au sol	27,3	170,8	(143,5)
Total partiel	27,3	448,8	(421,5)
Total, ligne 6	6 133,3	4 285,0	1 848,3

	Répartition initiale des crédits ouverts (1)	Dépenses (2)	Economies/ (dépassements) (3)
7. Transmissions			
Matériel de transmission	7 349,1	2 452,5	4 896,6
Pièces de rechange et réparations	356,0	175,5	180,5
Matériel d'atelier et d'essai	192,5	106,7	85,8
Communications commerciales	810,0	214,3	595,7
Total partiel	8 707,6	2 949,0	5 758,6
8. Matériel divers			
Mobilier de bureau	180,0	173,0	7,0
Matériel de bureau	295,9	321,9	(26,0)
Matériel informatique	1 762,2	2 225,0	(462,8)
Groupes électrogènes	750,4	407,9	342,5
Matériel médical	100,0	100,0	0,0
Divers	300,0	645,8	(345,8)
Pièces de rechange, réparations et entretien	150,0	90,6	59,4
Total partiel	3 538,5	3 964,2	(425,7)
9. Fournitures et services			
a) Services divers			
Vérification des comptes	15,0	15,0	0,0
Services contractuels	360,0	300,5	59,5
Soins et services médicaux	100,0	105,0	(5,0)
Dépenses de représentation	4,0	4,0	0,0
Autres services	120,0	111,3	8,7
Total partiel	599,0	535,8	63,2
b) Fournitures diverses			
Papeterie et fournitures de bureau	60,0	251,3	(191,3)
Fournitures médicales	240,0	359,9	(119,9)
Produits de nettoyage et d'entretien	48,0	60,8	(12,8)
Abonnements	5,0	3,0	2,0

		Répartition initiale des crédits ouverts (1)	Dépenses (2)	Economies/ (dépassements) (3)
	Accessoires d'uniformes, drapeaux et autocollants	694,0	241,7	452,3
	Matériel pour la défense des périmètres	240,0	40,0	200,0
	Cartes	70,0	141,4	(71,4)
	Autres fournitures (intendance et magasins)	112,5	295,0	(182,5)
	Total partiel	1 469,5	1 393,1	76,4
	Total, ligne 9	2 068,5	1 928,9	139,6
10.	Programmes d'information	124,0	57,6	66,4
11.	Programme de déminage	11 000,0	7 000,0	4 000,0
12.	Programme à l'intention des anciens combattants dans les lieux de rassemblement	6 000,0	3 500,0	2 500,0
13.	Fret aérien et maritime			
	Matériel appartenant aux contingents	10 500,0	10 250,6	249,4
	Fret commercial et camionnage	300,0	442,2	(142,2)
	Total partiel	10 800,0	10 692,8	107,2
14.	Système intégré de gestion	200,0	200,0	0,0
15.	Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	992,0	992,0	0,0
16.	Contributions du personnel	0,0	1 003,1	(1 003,1)
	Total, lignes 1 à 16	140 000,0	93 132,7	46 867,3
17.	Recettes provenant des contributions du personnel	0,0	(1 003,1)	1 003,1
	TOTAL NET	140 000,0	92 129,6	47 870,4

ANNEXE II

Opération des Nations Unies au Mozambique

Informations complémentaires concernant le rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 15 octobre 1992 au 30 juin 1993

(En dollars des Etats-Unis)

	Economies/ (dépassements)
1. Personnel militaire	
a) Observateurs militaires	(1 608 100)
1. Les taux applicables ayant été, par suite d'une révision, portés à 169 dollars par jour pour les 30 premiers jours et à 145 dollars par jour au-delà, à compter du 1er février 1993, il a fallu dégager des ressources supplémentaires au titre de l'indemnité de subsistance (missions) (1 520 200 dollars). Les prévisions de dépenses avaient été établies sur la base de 145 dollars par jour pour Maputo et de 80 dollars par jour pour toutes les autres localités situées dans la zone de la Mission. Le coût des excédents de bagages non accompagnés, de l'habillement et de l'indemnité d'équipement ayant renchéri par rapport aux prévisions (70 800 dollars) et (17 100 dollars) respectivement, on a également encouru des dépenses supplémentaires au titre des frais de voyage.	
b) Contingents	2 602 400
2. Les économies se montant à 5 995 500 dollars réalisées par suite du retard intervenu dans le déploiement des contingents au titre du remboursement des dépenses de personnel au taux standard (4 601 700 dollars), de la détente et des loisirs du personnel (138 000 dollars), des rations (1 093 600 dollars) et de l'indemnité journalière (162 200 dollars) ont été partiellement compensées par un surcroît de dépenses de 3 393 100 dollars au titre de l'indemnité de subsistance (missions), payable aux officiers d'état major qui n'avaient pas été logés et nourris par les Nations Unies lors de leur tour de service dans la zone de la Mission pendant la période allant de mars à juin 1993 (15 600 dollars), du déploiement, de la relève et du rapatriement, les frais de voyage (3 377 500 dollars) ayant été plus élevés que prévu.	

c) Autres dépenses afférentes aux contingents

3. Aucun changement.

2. Personnel civil

b) Personnel recruté sur le plan international et personnel local 4 677 100

4. Les économies se montant à 5 222 000 dollars, réalisées par suite du retard intervenu dans le déploiement des personnels autorisés au titre des traitements du personnel recruté sur le plan international (1 747 900 dollars), des traitements du personnel local (1 215 500 dollars), des dépenses communes de personnel (1 876 400 dollars) et des frais de voyage (382 200 dollars) ont été partiellement compensées par un surcroît de dépenses de 544 900 dollars au titre de l'indemnité de subsistance (missions) (493 300 dollars) et des autres frais de voyage (51 000 dollars). Le surcroît de dépenses encouru au titre de l'indemnité de subsistance (missions) s'explique par le relèvement des taux intervenu le 1er février 1993. La multiplication des déplacements des fonctionnaires entre New York et la zone de la Mission a occasionné des frais de voyage supplémentaires.

c) Volontaires des Nations Unies 1 099 000

5. L'économie de 1 099 000 dollars réalisée sous cette rubrique résulte du retard intervenu dans le recrutement de Volontaires des Nations Unies.

3. Locaux et logements 21 172 600

6. Les économies se montant à 21 912 800 dollars réalisées au titre de l'entretien et de l'aménagement de locaux (300 dollars), de l'éclairage, de l'énergie, de l'eau, etc., (37 500 dollars) et de l'achat d'unités préfabriquées (21 875 000 dollars) ont été partiellement compensées par un surcroît de dépenses au titre de la location de locaux (740 200 dollars). L'économie réalisée au titre des unités préfabriquées résulte de la révision du calendrier de déploiement du personnel militaire. Le surcroît de dépenses au titre de la location de locaux s'explique par le fait que les logements fournis par le Gouvernement ne répondaient pas aux besoins de l'Opération.

4. Remise en état des infrastructures 4 470 000

7. Les économies se montant à 4 470 000 dollars réalisées sous cette rubrique résultaient des retards intervenus dans l'exécution de grands travaux de remise en état des infrastructures dans la zone de la Mission. Ces travaux de remise en état, qui sont essentiels pour permettre à l'ONUMOZ de s'acquitter de son mandat, devront être effectués à une date ultérieure.

5. Opérations de transport 1 463 000

8. Les économies se montant à 1 678 800 dollars réalisées au titre de la location de véhicules (117 700 dollars), des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien (506 600 dollars), du carburant, huiles et lubrifiants (1 000 000 dollars) et de l'assurance des véhicules (54 500 dollars) ont été partiellement compensées par un surcroît de dépenses de 215 800 dollars au titre de l'achat de véhicules (179 700 dollars) et du matériel de réparation et d'entretien (36 100 dollars).

6. Opérations aériennes

a) Hélicoptères 1 589 400

9. Par suite du retard intervenu dans le déploiement des hélicoptères, on compte réaliser des économies d'un montant total de 1 589 400 dollars au titre de la location ou de l'affrètement d'hélicoptères (1 054 500 dollars), du carburant avion et des lubrifiants (392 700 dollars), des frais de positionnement et de retrait (67 200 dollars) et des frais de peinture et de préparation (75 000 dollars).

b) Avions 680 400

10. Les économies de 683 400 dollars réalisées par suite des retards intervenus dans le déploiement opérationnel des avions au titre des frais de location ou d'affrètement (320 700 dollars), du carburant avion et des lubrifiants (311 700 dollars) et des frais de positionnement et de retrait (51 000 dollars) ont été partiellement absorbées par un surcroît de dépenses au titre des frais de peinture et de préparation (3 000 dollars).

c) Autres opérations aériennes (421 500)

11. Il a fallu dégager un crédit supplémentaire de 421 500 dollars au titre de l'indemnité de subsistance des équipages (278 000 dollars) et des droits

d'atterrissage et frais de manutention au sol (143 500 dollars). On a dû verser une indemnité de subsistance aux équipages, l'ONUMOZ étant tenu aux termes du contrat qu'elle a conclu de verser aux membres des équipages au sol et en vol, une indemnité pour leur hébergement et leurs repas, ce qui n'était pas envisagé dans les prévisions de dépenses initiales. Le surcroît de dépenses au titre des droits d'atterrissage et de la manutention au sol s'explique par le renchérissement des droits d'atterrissage, de stationnement des droits payables par les passagers, et des droits de navigation aérienne.

7. Transmissions 5 758 600

12. Les économies se montant à 5 758 600 dollars réalisées au titre du matériel de transmissions (4 896 600 dollars), des pièces de rechange et des réparations (180 500 dollars), du matériel d'atelier et d'essai (85 800 dollars) et des communications commerciales (595 700 dollars) résultent de la modification des calendriers d'achat et d'installation de systèmes de transmissions.

8. Matériels divers (425 700)

13. Le surcroît de dépenses (834 600 dollars) encouru au titre du matériel de bureau (26 000 dollars), du matériel de traitement électronique de l'information (462 800 dollars) et des matériels divers (345 800 dollars) a été partiellement compensé par les économies de 408 900 dollars réalisées au titre du mobilier de bureau (7 000 dollars), des groupes électrogènes (342 500 dollars) et des pièces de rechange, de la réparation et de l'entretien des matériels divers (59 400 dollars). Le surcroît de dépenses enregistré au titre du matériel de TEI et des matériels divers s'explique en partie par le fait que les prix unitaires étaient plus élevés que prévu.

9. Fournitures et services 63 200

a) Services divers

14. Les économies se montant à 68 200 dollars, réalisées au titre des services contractuels (59 500 dollars) et des services divers (8 700 dollars), ont été partiellement compensées par un surcroît de dépenses au titre des soins et services médicaux (5 000 dollars).

b) Fournitures diverses 76 400

15. Les économies se montant à 654 300 dollars réalisées au titre des abonnements (2 000 dollars), des uniformes, drapeaux et plaques d'inventaire (452 300 dollars) et du matériel pour la défense des périmètres (200 000 dollars) ont été partiellement compensées par un surcroît de dépenses de 577 900 dollars au titre de la papeterie et des fournitures de bureau (191 300 dollars), des fournitures médicales (119 900 dollars), des fournitures sanitaires (12 800 dollars), des cartes opérationnelles (71 400 dollars) et des fournitures diverses (intendance et magasins) (182 500 dollars).

10. Programmes d'information 66 400

16. Les économies se montant à 66 400 dollars réalisées au titre de cette rubrique résultent de la modification du calendrier des élections.

11. Programme de déminage 4 000 000

17. Les économies de 4 millions de dollars réalisées sous cette rubrique s'expliquent par les retards intervenus dans le calendrier de déminage des routes et l'ouverture d'une école de formation d'équipes de déminage.

12. Programme à l'intention des anciens combattants dans le lieu de rassemblement 2 500 000

18. Les économies se montant à 2 500 000 dollars réalisées sous cette rubrique résultent des retards intervenus dans le programme de démobilisation et dans l'exécution de certains aspects du programme d'assistance humanitaire.

13. Fret aérien et maritime 107 200

19. Les économies réalisées au titre du transport du matériel appartenant aux contingents (249 400 dollars) ont été partiellement compensées par un surcroît de dépenses au titre du fret commercial et du camionnage (142 200 dollars).

14. Système intégré de gestion —

20. Le montant autorisé sous cette rubrique a été pleinement utilisé.

15. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix -

21. Le montant autorisé a été viré au compte d'appui des opérations de maintien de la paix.

16. Contributions du personnel (1 003 100)

22. Un montant de 1 003 100 dollars a été demandé sous cette rubrique.

17. Recettes provenant des contributions du personnel 1 003 100

23. Ce montant découle de la rubrique 16 ci-dessus.

ANNEXE III

Opération des Nations Unies au Mozambique

Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet au 31 octobre 1993

Récapitulation

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Prévisions de dépenses 1er juillet-31 octobre 1993
1. Personnel militaire	
a) Observateurs militaires	
Indemnité de subsistance	6 371,7
Frais de voyage	84,0
Indemnité d'habillement et d'équipement	37,5
Total partiel	6 493,2
b) Contingents	
Remboursement des dépenses de personnel aux taux standard	29 452,6
Indemnité de subsistance (missions)	15,6
Détente et loisirs du personnel	384,3
Rations	5 704,1
Indemnité journalière	1 043,0
Déploiement, relève et rapatriement	6 276,6
Total partiel	42 876,2
c) Autres dépenses afférentes aux contingents	
Matériel appartenant aux contingents	3 166,7
Indemnité en cas de décès ou d'invalidité	1 500,0
Total partiel	4 666,7
Total, rubrique 1	54 036,1

		Prévisions de dépenses 1er juillet-31 octobre 1993
2.	Personnel civil	
a)	Observateurs électoraux	
	Indemnité de subsistance (missions)	0,0
	Frais de voyage	0,0
	Total partiel	0,0
b)	Personnel international et local	
	Traitements du personnel international	3 775,2
	Traitements du personnel local	660,5
	Dépenses communes de personnel	2 215,1
	Indemnité de subsistance (missions)	4 251,6
	Frais de voyage	440,0
	Autres voyages autorisés	48,0
	Total partiel	11 390,4
c)	Volontaires des Nations Unies	616,5
	Total, rubrique 2	12 006,9
3.	Locaux/hébergement	
	Location de locaux	1 387,2
	Travaux d'entretien et d'aménagement	420,0
	Energie et eau	140,0
	Logements préfabriqués	7 877,4
	Total partiel	9 824,6
4.	Remise en état des infrastructures	3 000,0
5.	Opérations de transport	
	Achats de véhicules	1 243,5
	Location de véhicules	543,6
	Matériel de réparation et d'entretien	10,0
	Pièces de rechange, réparations et entretien	1 246,3
	Carburants et lubrifiants	1 382,0
	Assurance	167,4
	Total partiel	4 592,8

		Prévisions de dépenses 1er juillet-31 octobre 1993
6.	Opérations aériennes	
a)	Hélicoptères	
	Location/affrètement	3 042,0
	Carburants et lubrifiants	1 485,4
	Déploiement/retrait	0,0
	Peinture/travaux préparatoires	0,0
	Total partiel	4 527,4
b)	Avions	
	Location/affrètement	744,0
	Carburants et lubrifiants	588,2
	Déploiement/retrait	0,0
	Peinture/travaux préparatoires	0,0
	Total partiel	1 332,2
c)	Autres dépenses	
	Indemnité de subsistance versée aux équipages	400,0
	Droits d'atterrissage et manutention au sol	250,0
	Total partiel	650,0
	Total, rubrique 6	6 509,6
7.	Transmissions	
	Matériel de transmissions	4 443,7
	Pièces détachées et réparations	360,0
	Matériel d'essai et d'atelier	86,0
	Communications commerciales	621,0
	Total partiel	5 510,7

		Prévisions de dépenses 1er juillet-31 octobre 1993
8.	Matériel divers	
	Mobilier de bureau	50,0
	Matériel de bureau	75,0
	Matériel de TEI	500,5
	Groupes électrogènes	223,7
	Matériel médical	0,0
	Matériel divers	50,0
	Pièces de rechange, réparations et entretien	75,0
	Total partiel	974,2
9.	Fournitures et services	
	a) Services divers	
	Services de vérification des comptes	24,6
	Services contractuels	564,0
	Traitements et services médicaux	95,0
	Dépenses de représentation	4,0
	Autres services divers	100,0
	Total partiel	787,6
	b) Fournitures diverses	
	Articles de papeterie et fournitures de bureau	150,0
	Fournitures médicales	200,0
	Matériel d'assainissement et de nettoyage	48,0
	Abonnements	2,0
	Accessoires d'uniforme, drapeaux et décalcomanies	327,0
	Matériel défensif de campagne	160,0
	Cartes	25,0
	Autres fournitures diverses (intendance et magasins)	120,0
	Total partiel	1 032,0
	Total, rubrique 9	1 819,6
10.	Programmes d'information	127,4
11.	Programme de déminage	4 000,0
12.	Programme concernant les anciens combattants dans les zones de rassemblement	7 500,0

		Prévisions de dépenses 1er juillet-31 octobre 1993
13.	Fret et camionnage	
	Transport du matériel appartenant aux contingents	800,0
	Fret et camionnage commerciaux	125,0
	Total partiel	925,0
14.	Système intégré de gestion	90,0
15.	Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	968,2
16.	Contribution du personnel	1 592,6
	Total, rubriques 1 à 16	113 477,7
17.	Recettes provenant des contributions du personnel	(1 592,6)
	TOTAL NET	111 885,1

ANNEXE IV

Opération des Nations Unies au Mozambique

Renseignements complémentaires concernant les prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet au 31 octobre 1993

I. PARAMETRES BUDGETAIRES

1. Les présentes prévisions ont été, dans la mesure du possible, calculées sur la base des paramètres ci-après.

A. Indemnité de subsistance (missions)

2. Il est prévu de verser aux observateurs militaires et au personnel civil international une indemnité de subsistance aux taux suivants : a) 169 dollars par jour et par personne pour les 30 premiers jours et b) 145 dollars par jour et par personne par la suite.

B. Frais de voyage

3. Les frais de voyage des observateurs militaires jusqu'à la zone de la Mission ont été estimés en moyenne à 4 000 dollars aller et retour par personne y compris l'indemnité pour excédents de bagages non accompagnés. Pour le déploiement et la relève des contingents, les frais de voyage ont été estimés en moyenne à 2 200 dollars par personne aller et retour pour les voyages en groupes. S'agissant du personnel civil international, ils ont été estimés en moyenne à 4 400 dollars par personne aller simple sur des vols commerciaux ou pour des voyages en groupes, y compris l'indemnité pour excédents de bagages non accompagnés.

C. Coût du personnel militaire

4. Les prévisions de dépenses sont fondées sur des effectifs totaux de 6 625 soldats des contingents qui se répartissent comme suit : a) quartier général de la Mission comprenant du personnel pour les trois quartiers généraux régionaux (280); b) cinq bataillons d'infanterie (4 250); c) un bataillon du génie (750); d) trois compagnies de logistique (600); e) une unité sanitaire (300); f) une compagnie de transmission (200); g) une compagnie de contrôle des mouvements (45); et h) une compagnie de quartier général (200). De plus, l'ONUMOZ a un groupe d'observateurs militaires qui compte 354 officiers. Tout le personnel militaire devrait être arrivé dans la zone de la Mission avant la fin de juin 1993.

D. Remboursement des coûts au taux standard

5. Le remboursement aux gouvernements est effectué sur la base des taux standard établis par l'Assemblée générale dans sa résolution 45/258 du 3 mai 1991, soit 988 dollars par personne et par mois, tous grades confondus, pour la solde de base; 291 dollars par personne et par mois pour un nombre restreint de spécialistes; et 70 dollars par personne et par mois pour

l'amortissement de l'habillement, du paquetage et de l'équipement, y compris 5 dollars par personne et par mois pour les armes personnelles et les munitions.

E. Coût du personnel civil

6. La dotation en effectifs approuvée pour l'ONUMOZ prévoit 355 fonctionnaires au total (127 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, dont 39 sont nommés pour la Mission, 79 agents du Service mobile, 4 agents des services généraux (classes supérieures) et 145 agents des services généraux et catégories apparentées) ainsi que 506 fonctionnaires recrutés sur le plan local (voir annexe VIII).

7. Les montants indiqués pour les traitements du personnel international et les dépenses communes de personnel sont nets des contributions du personnel (on n'a pas calculé l'indemnité de poste pour les fonctionnaires nommés pour la Mission) et sont basés sur les coûts standard applicables au siège de l'organisation ou du département d'envoi. Pour les fonctionnaires du Service mobile, on a utilisé les taux de coût standard pour les opérations hors siège. Les traitements des fonctionnaires recrutés sur le plan local sont basés sur le barème actuellement en vigueur pour Maputo.

8. L'abattement appliqué au titre des vacances de poste en raison de retards dans le déploiement du personnel civil est de 33 % pour les fonctionnaires recrutés sur le plan international et de 56 % pour les fonctionnaires recrutés localement. On trouvera une ventilation détaillée des traitements à l'annexe IX.

II. RESSOURCES NECESSAIRES

	Dollars des Etats-Unis
1. Coût du personnel militaire	
a) Observateurs militaires	
i) Indemnité de subsistance	6 371 700

9. Des crédits sont prévus pour le versement d'une indemnité de subsistance (missions) à 354 observateurs, soit 43 542 jours au taux indiqué au paragraphe 2 ci-dessus.

ii) Frais de voyage	84 000

10. Les prévisions de dépenses couvrent les frais de voyage pour la relève de 21 observateurs, arrivés dans la zone de la Mission le 15 octobre 1992, au taux des voyages en groupes indiqué au paragraphe 3 ci-dessus.

iii) Indemnité d'habillement et d'équipement 37 500

11. Il est prévu de verser à 354 observateurs le solde d'une indemnité d'habillement au taux de 200 dollars par an par observateur (35 400 dollars). Les crédits prévus couvrent également le versement d'une indemnité d'habillement à 21 observateurs supplémentaires, puisque les 21 observateurs arrivés dans la zone de la Mission le 15 octobre 1992 doivent être relevés (2 100 dollars).

b) Personnel des contingents

i) Remboursement des coûts au taux standard 29 452 600

12. Il est prévu de rembourser aux gouvernements qui fournissent les contingents (6 625 soldats au total) 26 717 mois de service aux taux standard spécifiés au paragraphe 5 ci-dessus.

ii) Indemnité de subsistance (missions) 15 600

13. Il est prévu de verser une indemnité de subsistance (missions) aux officiers qui ne pourront pas bénéficier des logements et services de cantine offerts par l'ONU pendant leur service dans la zone de la Mission. On a retenu une moyenne de 3 900 dollars par mois, sur la base d'un maximum, par personne par jour, de 50 dollars à Maputo et 35 dollars en dehors de la capitale pour le logement et 35 dollars par personne par jour pour les rations.

iii) Bien-être du personnel 384 300

14. Il est prévu de verser au personnel, à l'occasion des permissions de détente, une somme de 10,50 dollars par jour, pour sept jours de congé au maximum par période de service de six mois dans la zone de la Mission (278 300 dollars). Des crédits sont également prévus pour d'autres activités au titre du bien-être du personnel, au taux de 4 dollars par personne par mois (106 000 dollars).

iv) Rations 5 704 100

15. Des crédits sont prévus pour l'approvisionnement en produits alimentaires et eau potable en bouteille de 6 625 soldats (814 875 jours) au taux de 7 dollars par personne par jour, sur la base de contrats effectivement passés. Les dépenses se répartissent comme suit :

Rations	5,25 $
Eau	0,98 $
Transport	0,77 $
Total	7,00 $

v) Indemnité journalière 1 043 000

16. Une indemnité journalière de 1,28 dollar par personne par jour est versée à 6 625 militaires, ce qui correspond à 814 875 jours.

vi) Déploiement, relève et rapatriement 6 276 600

17. Des crédits sont prévus pour la relève de 2 853 militaires, au taux indiqué au paragraphe 3 ci-dessus.

c) Autres dépenses au titre des contingents

i) Matériel appartenant aux contingents 3 166 700

18. Ce crédit permettra de rembourser aux gouvernements qui fournissent des contingents le coût du matériel appartenant aux contingents.

ii) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité 1 500 000

19. Il est prévu de rembourser aux gouvernements les sommes qu'ils versent, en vertu de leurs lois et/ou règlements, en cas de décès, de blessure, d'invalidité ou de maladie de membres de leurs contingents, qui soit imputable au service accompli dans l'ONUMOZ.

2. Personnel civil

a) Observateurs électoraux

20. En raison de la modification du calendrier des élections, aucun montant n'est prévu au titre des observateurs électoraux à ce stade.

b) Personnel international et local

i) Traitements du personnel international 3 775 200

21. Les prévisions de dépenses correspondent aux traitements de 355 fonctionnaires internationaux

[127 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, 79 agents du Service mobile, 149 agents des services généraux (4 hors classe et 145 autres classes)] sur la base des coûts standard indiqués au paragraphe 7 plus haut (voir détails à l'annexe IX).

ii) Traitements du personnel local 660 500

22. Les prévisions de dépenses correspondent aux traitements de 506 agents locaux, qui ont été calculés sur la base du barème des traitements locaux indiqué au paragraphe 7 (voir détails à l'annexe IX).

iii) Dépenses communes de personnel 2 215 100

23. Les dépenses communes de personnel pour le personnel international (2 051 800 dollars) et le personnel local (163 300 dollars) sont calculées sur la base des barèmes standard indiqués au paragraphe 7 (voir détails à l'annexe IX).

iv) Indemnités de subsistance (missions) 4 251 600

24. Des indemnités de subsistance sont prévues pour 355 fonctionnaires internationaux, dont 39 ont été spécialement recrutés pour la mission, aux taux indiqués au paragraphe 2 (voir détails à l'annexe IX).

v) Frais de voyage 440 000

25. Les crédits prévus correspondent aux frais de voyage (aller) de 100 fonctionnaires internationaux aux taux indiqués au paragraphe 3, soit le nombre de fonctionnaires civils que l'on compte envoyer dans la zone de la mission au cours de la période considérée.

vi) Autres frais de voyage 48 000

26. Ce montant représente le coût de huit voyages entre New York et la zone de la mission et d'autres lieux d'affectation, à raison de 6 000 dollars par voyage (aller et retour), y compris l'indemnité journalière de subsistance.

c) Volontaires des Nations Unies 616 500

27. Les crédits indiqués représentent la rémunération à verser à 54 Volontaires qui seront recrutés entre juillet et octobre 1993, et régulièrement répartis sur l'ensemble de la période, à raison de 4 500 dollars par Volontaire et par mois.

3. Locaux/hébergement

a) Location de locaux 1 387 200

28. Les crédits prévus correspondent à la location de différents types de locaux pour une période de quatre mois et sont calculés sur la base des loyers mensuels pratiqués à l'heure actuelle (voir annexe IX).

b) Entretien et transformation des locaux 420 000

29. Des crédits sont prévus pour la transformation et la rénovation initiales des locaux (120 000 dollars) et pour des matériaux de construction (150 000 dollars) et d'autres services d'entretien qui n'apparaissent pas sous d'autres rubriques (150 000 dollars).

c) Eclairage, chauffage, énergie et eau 140 000

30. Le montant indiqué représente les dépenses de consommation d'eau et d'électricité ainsi que de carburant pour les groupes électrogènes sur tous les sites de la zone de la mission, soit 35 000 dollars par mois pour quatre mois.

d) Unités préfabriquées 7 877 400

i) Locaux non résidentiels 3 207 400

31. L'Opération nécessitera au total 56 unités préfabriquées, qui seront réparties comme suit : bataillons d'infanterie (35); unités de soutien logistique (9); bataillon du génie (6); ateliers et dépôts pour les véhicules civils et le matériel de transmissions (6), à raison de 84 900 dollars par unité. Du fait que les contingents militaires ont été déployés tardivement, il faudra construire 26 unités préfabriquées au cours de cette période de quatre mois (2 207 400 dollars). Des crédits sont également prévus pour quatre hangars (abritant des avions) à raison de 250 000 dollars par hangar (1 million de dollars).

ii) Locaux d'habitation 1 170 000

32. Ces crédits serviront à financer la construction de logements pour les observateurs militaires et le personnel civil dans les 49 lieux de rassemblement. Un complexe de six unités constituées de matériaux légers — 2 locaux d'habitation, 1 local à usage de bureaux, 1 cuisine/coin-repas, 1 infirmerie et 1 local pour entreposer les produits alimentaires, les vêtements et les fournitures au titre de l'assistance — sera requis

dans chaque lieu de rassemblement. Chaque complexe comprendra l'équipement suivant : matériel de camping, groupes électrogènes, cuisinières électriques, réfrigérateurs, éclairage et douches, installations sanitaires. Il est prévu d'aménager 18 complexes à raison d'un coût unitaire de 65 000 dollars.

iii) Amélioration des locaux (tentes) utilisés par le personnel militaire — 3 500 000

33. Les crédits prévus représentent les dépenses liées à l'amélioration des locaux (tentes appartenant aux contingents) qui doivent être utilisés par le personnel militaire. Ces améliorations comprennent l'achat ou l'installation de cuisines préfabriquées et de salles à manger, de douches, de buanderies, d'installations sanitaires, de groupes électrogènes, de systèmes de distribution d'électricité, de systèmes de purification de l'eau et d'assainissement (fosses septiques), à raison de 2 600 dollars par personne pour 1 346 militaires (3 500 000 dollars).

4. Remise en état des infrastructures — 3 000 000

34. Des crédits sont prévus pour de gros travaux de réparation qui devront être effectués sur des éléments essentiels des infrastructures dans la zone de la mission pour que l'ONUMOZ soit en mesure d'exécuter son mandat. On fera pour cela appel à des ingénieurs militaires de l'ONUMOZ et à une assistance civile dans le cadre d'un contrat passé avec l'Administration des ponts et chaussées. Ces prévisions tiennent compte des dépenses qui ont été engagées pour des travaux analogues effectués par l'APRONUC et se décomposent de la manière suivante :

a) On estime qu'il faudra réparer et entretenir environ 480 kilomètres de routes — comprenant deux voies et une fondation en gravier standard pour tous temps — pour faciliter les opérations de ravitaillement. En partant de l'hypothèse que les matériaux nécessaires seront en partie disponibles sur place, on a prévu un montant pour l'achat de 320 000 mètres cubes de gravier, représentant un revêtement d'une épaisseur de 150 millimètres sur une chaussée d'une largeur de 8 mètres et d'une longueur de 270 kilomètres environ (2 400 000 dollars);

b) On estime qu'il faudra aménager des ponts (20 x 100 mètres, classe 30) dans la zone de la mission, à raison de 50 000 dollars pour 25 mètres (4 millions de dollars);

c) Pour assurer l'approvisionnement en eau dans les 49 lieux de rassemblement, dont certains ne possèdent aucune installation et d'autres des installations à remplacer ou à réparer, il faudra prévoir un montant moyen de 6 000 dollars par site (294 000 dollars).

35. Un crédit d'un montant de 3 millions de dollars est prévu pour la remise en état des infrastructures au cours de la période allant du 1er juillet au 31 octobre 1993. Ce montant représente moins de 50 % du coût total des projets (6 694 000 dollars) qui ont été décrits aux alinéas a), b) et c) ci-dessus.

5. Opérations de transport

a) Achats de véhicules — 1 243 500

36. Le montant prévu couvre les achats de véhicules conformément aux besoins révisés de l'ONUMOZ, dont détail ci-après. L'accroissement du nombre de minibus requis (de 11 à 111) est dû au fait que le nombre de véhicules appartenant aux contingents qui sont arrivés dans la zone de la mission est inférieur à ce qu'on prévoyait initialement. Les 100 nouveaux minibus seront obtenus auprès de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) et les prévisions de dépenses correspondent au prix d'achat majoré du fret (1 058 000 dollars). Ce montant sera porté au crédit du compte approprié de l'APRONUC. Une somme de 1 243 500 dollars sera requise pendant cette période pour compléter les achats de véhicules.

Récapitulation des véhicules requis par l'ONUMOZ

Véhicules	Nombre	Coût unitaire (dollars)	Coût total (dollars)
Berline (lourde)	2	18 000	36 000
Berline (moyenne)	7	17 000	119 000
Berline (légère)	58	12 000	696 000
Véhicule tout terrain à quatre roues motrices	209	20 500	4 284 500
Camionnette découverte (cabine simple)	9	13 000	117 000
Camionnette	8	22 500	180 000
Camion 5 à 7 tonnes	6	63 500	381 000
Camion-grue 10 tonnes	2	60 000	120 000
Dépanneuse (moyenne lourde)	4	55 000	220 000
Car (moyen)	3	28 000	84 000
Minibus	111	9 200	1 021 200
Elévateur à fourche 20 à 25 tonnes	3	140 000	420 000
Elévateur à fourche 13 à 15 tonnes	1	75 000	75 000

Véhicules	Nombre	Coût unitaire (dollars)	Coût total (dollars)
Elévateur à fourche 5 à 6 tonnes	8	50 000	400 000
Remorque-citerne (eau)	58	2 500	145 000
Total partiel	489		8 298 700
Fret (15 % du prix d'achat)			1 244 800
TOTAL			9 543 500

b) Location de véhicules 543 600

37. Les prévisions de dépenses couvrent la location de 140 véhicules pendant quatre mois (4 autocars de 26 places, 1 camion, 8 minibus, 2 camionnettes découvertes, 125 berlines), afin de remédier à la pénurie due au fait que le nombre des véhicules appartenant aux contingents qui sont arrivés dans la zone de la mission a été inférieur à ce qu'on prévoyait initialement; en outre, on aura besoin de véhicules en attendant la livraison de ceux appartenant à l'ONU. Les prévisions de dépenses sont calculées sur la base des frais de location mensuels effectifs pour les types de véhicules requis.

c) Matériel de réparation et d'entretien 10 000

38. Le montant prévu couvre l'achat de matériel de réparation et d'entretien ainsi que d'outils (matériel durable).

d) Pièces de rechange, réparations et entretien 1 246 300

39. Les prévisions de dépenses couvrent l'achat de pièces de rechange, les frais d'entretien ordinaire et les réparations des véhicules accidentés pour 1 231 véhicules (800 véhicules appartenant aux contingents et 431 véhicules motorisés de l'ONUMOZ). Etant donné le mauvais état des routes dans la zone de la mission, le coût annuel des pièces détachées et des frais d'entretien ordinaire est estimé à 7 % du prix d'achat, sur la base d'une période de quatre mois (190 300 dollars), et à 330 dollars par mois pour les véhicules appartenant aux contingents, pour une période de quatre mois (1 056 000 dollars).

e) Carburants et lubrifiants 1 382 000

40. Le montant prévu couvre la consommation de 800 véhicules appartenant aux contingents et de

431 véhicules motorisés de l'ONUMOZ. Les prévisions de dépenses sont calculées à raison de 3,25 dollars le gallon d'essence (environ 0,85 dollar le litre) et 0,76 dollar le gallon de diesel (environ 0,20 dollar le litre). On part de l'hypothèse que les trois quarts du parc automobile seront équipés de moteurs fonctionnant au diesel et un quart de moteurs fonctionnant à l'essence, et que la consommation moyenne de carburant sera de six gallons (environ 22,7 litres par jour et par véhicule). Les calculs s'établissent comme suit :

	Dollars
923 véhicules x 123 jrs x 0,76 dollar le gal. x 6 gal. =	517 700
308 véhicules x 123 jrs x 3,25 dollars le gal. x 6 gal. =	738 700
Coût total	1 256 400

Les prévisions de dépenses comprennent aussi les achats de lubrifiants à raison de 10 % du coût total du carburant (125 600 dollars).

f) Assurances 167 400

41. Les ressources prévues concernent l'assurance au tiers à raison de 400 dollars par véhicule et par an, tant pour les véhicules de l'ONUMOZ que pour ceux appartenant aux contingents, pour un total de quatre mois.

6. Opérations aériennes

42. Les appareils requis pour permettre à l'ONUMOZ de s'acquitter de son mandat et les dates de déploiement sont indiqués ci-après :

Type d'appareils	Nombre d'appareils	Date de mise en service
Hélicoptère MI-8	5	27 janvier 1993
Hélicoptère MI-8	8	26 mai 1993
Avion Beachcraft	1	30 janvier 1993
Avion AN-32	3	26 mai 1993

a) Hélicoptères

i) Location/affrètement 3 042 000

43. Les prévisions de dépenses correspondent à la location auprès d'entreprises commerciales de 13 hélicoptères utilitaires MI-8 qui seront affrétés à un

coût mensuel moyen de 45 500 dollars par appareil, pendant quatre mois (2 366 000 dollars). Les frais mensuels d'affrètement comprennent le coût de 900 heures de vol par mois pour les 13 hélicoptères. On a également prévu 325 heures de vol supplémentaires par mois, à 520 dollars l'heure en moyenne (676 000 dollars). Les frais d'assurance au tiers sont compris dans les frais d'affrètement.

ii) Carburant et lubrifiants 1 485 400

44. Le montant prévu correspond au coût des achats de carburants pour 13 hélicoptères utilitaires, sur la base d'un total de 1 225 heures de vol par mois pour les 13 appareils (900 heures de vol prévues dans le contrat d'affrètement plus 325 heures de vol supplémentaires par mois), ainsi que d'une consommation de carburant de 235 gallons par heure (environ 888 litres). Les hélicoptères consomment du carburant d'aviation A-1, coûtant 1,29 dollar le gallon (environ 0,34 dollar le litre). Le calcul s'établit comme suit :

1 225 heures x 235 gallons x 1,29 dollar le gallon x 4 mois = 1 485 400 dollars

Etant donné que les frais d'affrètement de base comprennent le coût des lubrifiants, aucun montant n'est prévu à ce titre.

iii) Déploiement/retrait

45. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

iv) Peinture/travaux préparatoires

46. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

b) Avions

i) Location/affrètement 744 000

47. Le montant prévu correspond à la location auprès d'entreprises commerciales de trois avions moyens de transport de fret et de passagers pendant quatre mois, dont le coût moyen mensuel d'affrètement est de 42 000 dollars par appareil (504 000 dollars), ainsi que d'un avion léger de transport de passagers pendant quatre mois, dont le coût mensuel d'affrètement s'élève à 60 000 dollars (240 000 dollars). Les frais mensuels d'affrètement comprennent le coût de 100 heures de vol par avion. Les frais d'affrètement comprennent aussi les frais d'assurance au tiers.

ii) Carburant et lubrifiants 588 200

48. Le montant prévu correspond au coût des achats de carburant pour trois avions moyens de transport de fret et de passagers et un avion léger de transport de passagers, sur la base de 100 heures de vol par appareil et par mois, et d'une consommation de 350 gallons (1 323 litres) par heure pour les appareils moyens de transport de fret et de passagers et 90 gallons (340 litres) par heure pour l'appareil léger de transport de passagers. Ces appareils consomment du carburant d'avion A-1 coûtant 1,29 dollar le gallon (environ 0,34 dollar le litre). Les calculs s'établissent comme suit :

	Dollars
Avion moyen de transport de fret et de passagers	
100 heures x 350 gallons x 1,29 dollar le gallon x 3 appareils x 4 mois =	541 800
Avion léger de transport de passagers	
100 heures x 90 gallons x 1,29 dollar le gallon x 4 mois =	46 400

Etant donné que les frais d'affrètement de base comprennent le coût des lubrifiants, aucun montant n'est prévu à ce titre.

iii) Déploiement/retrait

49. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

iv) Peinture/travaux préparatoires

50. Aucun montant n'est prévu à ce titre.

c) Autres dépenses

i) Indemnité de subsistance des équipages 400 000

51. Les dépenses prévues représentent les frais de logement et l'indemnité de nourriture des équipages, y compris le personnel au sol, des appareils affrétés, soit 5 hélicoptères utilitaires MI-8, 3 avions moyens de transport de fret et de passagers et 1 avion léger de transport de passagers; les dépenses sont calculées sur la base des dispositions contractuelles en vigueur. Aucun montant n'est prévu au titre des 8 autres hélicoptères utilitaires MI-8 car l'indemnité de subsistance des équipages (personnel volant) est comprise dans les frais d'affrètement en vertu des clauses des contrats.

ii) Droits d'atterrissage et manutention au sol 250 000

52. Le montant indiqué correspond au paiement des droits d'atterrissage et de stationnement des droits perçus par passager ainsi que les droits de navigation aérienne pour 13 hélicoptères utilitaires et quatre avions pendant quatre mois.

7. Transmissions 4 443 700

a) Matériel de transmission

53. Les ressources prévues doivent servir à établir les transmissions internes et externes nécessaires au lancement de l'opération grâce à des terminaux de transmission portatifs de l'Organisation de télécommunications maritimes par satellites. Les communications externes avec le siège à New York et d'autres points situés en dehors de la zone de la Mission seront assurées par une station terrienne INTELSAT (bande-C) (pour laquelle il faudra seulement louer des segments de répéteurs; aucun droit d'utilisation ne sera perçu). Une fois opérationnel, un réseau interne à haute fréquence, qui reliera les principaux points à l'intérieur de la zone de la Mission sera complété par des réseaux de zone fonctionnant sur ondes métriques et décimétriques. Le montant total estimatif des ressources prévues au titre du matériel de transmission se décompose comme suit :

Type de matériel	Quantité	Coût unitaire (dollars)	Coût total (dollars)
Matériel UHF			
Emetteurs-récepteurs portatifs	95	560	53 200
Matériel VHF			
Stations de répéteurs	80	10 000	800 000
Stations de base	135	2 000	270 000
Stations mobiles	135	2 000	270 000
Emetteurs-récepteurs portatifs	475	500	237 500
Antennes	225	1 000	225 000
Matériel HF			
Stations mobiles	113	8 000	904 000
Stations de base	49	6 000	294 000
Stations émettrices-réceptrices	55	6 000	330 000
Antennes	49	4 000	196 000
Matériel de transmission par satellites			
Terminaux A INMARSAT	4	35 000	140 000
Terminaux C INMARSAT	55	15 000	825 000

Type de matériel	Quantité	Coût unitaire (dollars)	Coût total (dollars)
Matériel UHF			
Station terrienne VSAT	1	400 000	400 000
Poste à hyperfréquence	4	40 000	160 000
Matériel téléphonique			
Liaisons téléphoniques en campagne	18	6 000	108 000
Standards régionaux	3	25 000	75 000
Mini-standards	17	6 000	102 000
Matériel de télécopie			
Télécopieur chiffreur	6	30 000	180 000
Télécopieur ordinaire	65	1 000	65 000
Matériels divers			
Systèmes de panneaux solaires	160	950	152 000
UPS de 5 kVA	18	7 500	135 000
UPS de 2 kVA	20	2 000	40 000
Systèmes d'indicateurs de position-sol	35	1 000	35 000
Total partiel			5 996 700
Fret (15 % du prix d'achat)			899 500
Total			6 896 200

Un montant de 2 452 500 dollars ayant été dépensé durant la période allant du 15 octobre 1992 au 30 juin 1993, il faudra prévoir un montant supplémentaire de 4 443 700 dollars pendant la période allant du 1er juillet au 31 octobre 1993 pour finir d'acheter le matériel de transmission.

b) Pièces de rechange et fournitures 360 000

54. Les ressources prévues correspondent au coût des pièces de rechange pour les réparations et l'entretien du matériel énuméré plus haut à 8 % par an de la valeur du matériel dont le coût a été établi pour quatre mois et portent à la fois sur le matériel appartenant à l'ONU (160 000 dollars) et sur le matériel appartenant aux contingents (200 000 dollars).

c) Matériel d'essai et d'atelier 86 000

55. Le montant prévu couvre l'achat de trois analyseurs coûtant 15 000 dollars chacun (45 000 dollars) et de plusieurs voltmètres numériques, de jeux d'outils et autre matériel d'essai (30 000 dollars) ainsi que les frais de transport correspondants (11 000 dollars).

d) Communications commerciales 621 000

56. Les ressources prévues correspondent aux éléments suivants : a) location de segments de répéteurs pour la station INTELSAT (85 000 dollars); b) frais d'utilisation à acquitter à INMARSAT, dont le coût a été évalué à 100 000 dollars par mois (400 000 dollars); c) télex, téléphone et autres frais de location à titre des communications commerciales (120 000 dollars); et d) service de la valise diplomatique, dont le coût a été estimé à 4 000 dollars par mois (16 000 dollars).

8. Matériel divers

a) Mobilier de bureau 50 000

57. Les ressources prévues doivent permettre d'acheter du mobilier de bureau supplémentaire destiné à être utilisé dans l'ensemble de la zone de la Mission.

b) Matériel de bureau 75 000

58. Les ressources prévues doivent permettre d'acheter du matériel de bureau supplémentaire : machines à écrire électriques, calculatrices et matériel divers destinés à être utilisés dans l'ensemble de la zone de la Mission.

c) Matériel de traitement des données 500 500

59. Les ressources prévues doivent couvrir l'achat du matériel de traitement des données indiqué ci-après qui doit être utilisé dans l'ensemble de la zone de la Mission. Le montant ci-dessus est fondé sur le montant total révisé des prévisions de dépenses pour l'ONUMOZ et calculé sur la base des nouveaux coûts standard.

Type de matériel	Quantité	Coût unitaire (dollars)	Coût total (dollars)
Ordinateurs portatifs avec imprimantes	120	3 900	468 000
Ordinateurs de bureau avec imprimantes	350	2 600	910 000
UPS	350	450	157 500

Type de matériel	Quantité	Coût unitaire (dollars)	Coût total (dollars)
Régulateurs pour UPS	350	450	157 500
Serveurs et logiciels pour réseau local	5	40 000	200 000
Cartes d'interface pour réseau local	300	500	150 000
Fils et fournitures pour réseau local	300	400	120 000
Répéteurs à accès multiples	20	1 900	38 000
Logiciel multi-utilisateur	3	10 000	30 000
Logiciel mono-utilisateur	120	900	108 000
Matériel d'essai	3	5 000	15 000
Matériel d'atelier	3	1 500	4 500
Fournitures diverses	1 lot	75 000	75 000
Total partiel			2 433 500
Frais (12 % du prix d'achat)			292 000
Total			2 725 500

Un montant de 2 225 000 dollars ayant été dépensé durant la période allant du 15 octobre 1992 au 30 juin 1993, il faudra prévoir, pour la période allant du 1er juillet au 31 octobre 1993 un montant supplémentaire de 500 500 dollars pour finir d'acheter le matériel de traitement des données.

d) Groupes électrogènes 223 700

60. Les ressources prévues doivent couvrir l'achat de groupes électrogènes et du matériel de distribution d'électricité requis dans tous les bureaux régionaux et provinciaux, points de rassemblement, points critiques et quartiers généraux du bataillon étant donné que l'approvisionnement local en électricité est peu fiable. Le montant total des ressources demandées pour l'ONUMOZ se décompose comme suit :

Type de matériel	Quantité	Coût unitaire (dollars)	Coût total (dollars)
Nouveaux achats			
Groupes électrogènes de 55 kVA	12	13 350	160 200
Groupes électrogènes de 5 kVA	85	1 350	114 750
Groupes électrogènes usagés transférés de l'APRONUC			
Groupes électrogènes de 110 kVA	3	48 500	145 500
Groupes électrogènes de 5 kVA	20	675	13 500

Type de matériel	Quantité	Coût unitaire (dollars)	Coût total (dollars)
Nouveaux achats			
Pièces de rechange, consoles de commande, appareillage de connexion et câbles			130 000
Total partiel			563 950
Fret (12 % du prix d'achat)			67 674
Total			631 624

61. On estime qu'il faudra prévoir un montant de 223 700 dollars pour l'achat de groupes électrogènes et matériels connexes durant cette période. Ce montant comprend 159 000 dollars correspondant à la valeur non amortie des groupes électrogènes transférés de l'APRONUC (trois groupes de 110 kVA et 20 groupes de 5 KVA). Ce montant sera porté au crédit du compte approprié de l'APRONUC.

e) Matériel médical

62. Il n'est pas demandé de crédit à cette rubrique.

f) Matériel divers 50 000

63. Le montant demandé correspond au coût du matériel divers supplémentaire non prévu ailleurs, dont du matériel de lutte contre l'incendie, des fumigateurs pour la lutte phytosanitaire, du matériel de purification de l'eau, du matériel de nettoyage, divers outils nécessaires à l'entretien des bâtiments, du matériel de sécurité; une partie des ressources doit couvrir le coût de remplacement des articles usagés ou abîmés et les dépenses pour imprévus.

g) Pièces de rechange, réparation et entretien d'autre matériel 75 000

64. Les ressources prévues doivent permettre de couvrir l'achat de pièces de rechange pour du matériel non prévu ailleurs.

9. Fournitures et services

a) Services divers

i) Services de vérification des comptes 24 600

65. Le montant prévu couvre les services de vérification des comptes pendant toute la durée du mandat.

ii) Services contractuels 564 000

66. Des ressources sont prévues pour les services contractuels ci-après :

a) Services de blanchissage, de nettoyage à sec, de coiffeurs et de retouche de vêtement pour les 6 625 membres des contingents, à un coût mensuel de 12 dollars par personne (318 000 dollars);

b) Services d'enlèvement des ordures, de vidange des fosses septiques et autres services nécessaires aux membres des contingents militaires dans les 35 camps, à un coût mensuel estimé à 600 dollars par camps pendant quatre mois (84 000 dollars);

c) Services de nettoyage au siège de la mission (huit nettoyeurs) et dans les trois bureaux régionaux (quatre nettoyeurs par bureau régional) pendant quatre mois à un coût mensuel de 450 dollars par personne (36 000 dollars);

d) Services d'interprétation et de traduction fournis aux membres des contingents militaires dans 12 sites, à un coût mensuel de 500 dollars par site (24 000 dollars);

e) Services de sécurité pour les bureaux qui ne sont pas installés dans les mêmes locaux que les unités militaires, soit 18 gardes à un coût mensuel de 375 dollars par garde pendant quatre mois (27 000 dollars);

f) Services de réparation, d'installation et d'entretien des systèmes de communication, comme les standards et les postes de radio (75 000 dollars).

iii) Traitements et services médicaux 95 000

67. Les crédits prévus doivent permettre de couvrir le coût des traitements, dans les cas où les soins ne peuvent être assurés par les équipes médicales de la mission, et celui des examens médicaux.

iv) Dépenses de représentation 4 000

68. Le montant prévu doit couvrir le coût des réceptions et d'autres dépenses engagées pour l'accueil des fonctionnaires du gouvernement, des dignitaires locaux et des délégations officielles qui rendent visite à la mission.

v) Services divers 100 000

69. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre de couvrir le coût des services divers, notamment les frais bancaires, les droits et honoraires d'avocat, les demandes d'indemnité et règlements divers du personnel militaire et civil, ainsi que le coût de l'affranchissement du courrier du personnel des contingents.

b) Fournitures diverses

i) Papeterie et fournitures de bureau 150 000

70. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût de la papeterie et des fournitures de bureau, y compris le matériel de reproduction, le papier pour ordinateur, le papier et les rubans pour téléscripteur ainsi que l'impression sur place de formulaires.

ii) Fournitures médicales 200 000

71. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des fournitures médicales et dentaires pour le personnel militaire et civil ainsi que celui des vaccins, y compris les rappels.

iii) Matériel d'assainissement et de nettoyage 48 000

72. Le montant prévu est destiné à l'achat de produits d'assainissement et de nettoyage.

iv) Abonnements 2 000

73. Le montant prévu concerne l'abonnement à des journaux, revues et indicateurs de compagnies aériennes, ainsi qu'à des publications professionnelles et à des bibliothèques.

v) Accessoires d'uniformes, drapeaux et décalcomanies 327 000

74. Le montant prévu représente le coût de l'équipement standard (casques bleus, calots, écussons, emblèmes et médailles) estimé à 35 dollars par équipement, de

5 000 membres des contingents (175 000 dollars), des uniformes des agents du Service mobile (12 000 dollars), des vêtements de protection pour les techniciens et spécialistes de la maintenance et des uniformes pour les chauffeurs et le personnel de sécurité (35 000 dollars), et de 200 gilets pare-balle à 300 dollars l'unité (60 000 dollars). Un crédit additionnel est prévu pour couvrir le coût des drapeaux (35 000 dollars) et des décalcomanies (10 000 dollars à l'emblème des Nations Unies.

vi) Matériel défensif de campagne 160 000

75. Le montant prévu doit permettre de couvrir l'achat de fil barbelé, de gabions, de matériel de déminage pour les postes de défense, et divers autres matériels destinés à l'établissement de postes d'observation, de points de contrôle et autres postes de défense.

vii) Cartes de campagne 25 000

76. Le montant prévu doit permettre de couvrir l'achat de jeux additionnels de cartes de campagne.

viii) Fournitures diverses (intendance générale) 120 000

77. Le montant prévu concerne l'achat des nombreux articles ménagers nécessaires aux membres des contingents, y compris les articles de papier, les fournitures photographiques, les sacs poubelles et les bidons à essence et à eau, dont le coût mensuel est estimé à 30 000 dollars.

10. Programmes d'information 127 400

78. Le montant prévu correspond au coût des activités d'information qui doivent être entreprises à la fois dans la zone de la mission et au Siège à New York. Le montant total des crédits demandés sous cette rubrique comprend le coût des activités suivantes : impression de prospectus, d'affiches et de brochures (90 000 dollars); production de spots radiophoniques d'une minute (6 000 dollars); matériel divers tel que appareils de radio/cassettes, téléviseurs-témoins, magnétoscopes et matériel et fournitures photographiques (25 000 dollars); production d'articles de fond sur le rôle des Nations Unies au Mozambique, de deux programmes vidéo et de programmes spéciaux pour la radio et la télévision (25 000 dollars); coûts de production supplémentaire afférents aux services d'une équipe de tournage, d'un producteur radio et d'un photographe (30 000 dollars), et autres fournitures et services divers (9 000 dollars).

Le coût estimatif total pour cette période s'élève à 127 400 dollars.

11. Programme de déminage 4 000 000

79. Le montant prévu concerne la création d'une école de formation aux opérations de déminage qui formera 8 équipes de reconnaissance et 32 équipes de déminage. Le montant prévu comprend les coûts relatifs à l'installation de l'école, les dépenses de fonctionnement et l'achat de matériel tel que véhicules et détecteurs électroniques de mines.

12. Programme destiné aux anciens combattants dans les zones de regroupement 7 500 000

80. Le montant prévu est destiné à couvrir l'assistance que l'ONUMOZ, sous la direction du Bureau des Nations Unies pour la coordination de l'aide humanitaire et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), fournira aux anciens combattants dans le cadre du programme de démobilisation. Le montant total des crédits demandés sous cette rubrique comprend les éléments ci-après :

	Coût estimatif (Dollars)
Alimentation	120 000
Savon	83 000
Entreposage	57 000
Fraisage	248 000
Transport aérien	100 000
Soins de santé	2 403 000
Enregistrement	866 000
Vêtements civils	1 373 000
Couvertures	415 000
Tentes	1 075 000
Autres articles non alimentaires	179 000
Opérations de l'OIM	2 322 000
Transport	1 200 000
Information	300 000
Equipe technique	234 000
Divers	25 000
Total	11 000 000

Comme un montant de 3 500 000 dollars a été dépensé pendant la période allant du 15 octobre 1992 au 30 juin 1993, un montant supplémentaire de 7 500 000 dollars sera requis pour la période allant du 1er juillet au 31 octobre 1993.

13. Fret aérien et par voie de surface

i) Transport de matériel appartenant aux contingents fournis par les gouvernements — 800 000

81. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût du transport sur place par mer, air et voie ferrée du matériel appartenant aux contingents, y compris les véhicules.

ii) Fret commercial et camionnage — 125 000

82. Le montant prévu doit permettre de couvrir les frais de transport et de dédouanement non inclus sous d'autres rubriques.

14. Système intégré de gestion — 90 000

83. Des ressources sont prévues pour participer, au prorata, au financement du Système intégré de gestion pour l'année 1993.

15. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix — 968 200

84. Conformément à la méthode qui a été proposée pour imputer le coût des postes autorisés sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, ce montant correspond à 8,5 % du coût total des traitements, des dépenses communes de personnel et des frais de déplacement du personnel civil dans la zone de la mission.

16. Contributions du personnel — 1 592 600

85. Le montant net des dépenses de personnel figure à la rubrique 2 b), le montant indiqué dans la présente rubrique correspondant à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire les retenues auxquelles sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU conformément au règlement du personnel.

17. Recettes provenant des contributions du personnel — (1 592 600)

86. Le montant des contributions du personnel indiqué ci-dessus à la rubrique 16 a été inscrit dans la présente rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera versé au Fonds de péréquation des

impôts créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 (X) A du 15 décembre 1955. Les Etats Membres sont crédités au Fonds d'un montant proportionnel à leur contribution au budget de l'ONUMOZ.

ANNEXE V

Opération des Nations Unies au Mozambique

Dépenses pour la période allant du 15 octobre 1992 au 30 juin 1993, prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet au 31 octobre 1993 et prévisions de dépenses révisées pour la période allant du 15 octobre 1992 au 31 octobre 1993

Etat récapitulatif

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Dépenses (1)	Prévisions de dépenses (2)	Total (3)
1. Personnel militaire			
a) Observateurs militaires			
Indemnité de subsistance	4 720,2	6 371,7	11 091,9
Frais de voyage	708,0	84,0	792,0
Indemnité d'habillement et d'équipement	35,4	37,5	72,9
Total partiel	5 463,6	6 493,2	11 956,8
b) Contingents			
Remboursement des dépenses de personnel au taux standard	14 374,5	29 452,6	43 827,1
Indemnité de subsistance (missions)	15,6	15,6	31,2
Détente et loisirs du personnel	212,0	384,3	596,3
Rations	3 156,4	5 704,1	8 860,5
Indemnité journalière	507,8	1 043,0	1 550,8
Déploiement, relève et rapatriement	7 287,5	6 276,6	13 564,1
Total partiel	25 553,8	42 876,2	68 430,0
c) Autres dépenses afférentes aux contingents			
Matériel appartenant aux contingents	0,0	3 166,7	3 166,7
Indemnités en cas de décès ou d'invalidité	1 000,0	1 500,0	2 500,0
Total partiel	1 000,0	4 666,7	5 666,7
Total, ligne 1	32 017,4	54 036,1	86 053,5

	Dépenses (1)	Prévisions de dépenses (2)	Total (3)
2. Personnel civil			
a) Observateurs électoraux			
Indemnités de subsistance (missions)	0,0	0,0	0,0
Frais de voyage	0,0	0,0	0,0
Total partiel	0,0	0,0	0,0
b) Personnel recruté sur le plan international et personnel recruté localement			
Traitements du personnel recruté sur le plan international	2 372,1	3 775,2	6 147,3
Traitements du personnel recruté localement	159,5	660,5	820,0
Dépenses communes de personnel	1 223,6	2 215,1	3 438,7
Indemnité de subsistance (missions)	2 443,9	4 251,6	6 695,5
Voyages	646,8	440,0	1 068,8
Autres frais de voyage	151,0	48,0	199,0
Total partiel	6 996,9	11 390,4	18 387,3
c) Volontaires des Nations Unies	126,0	616,5	742,5
Total, ligne 2	7 122,9	12 006,9	19 129,8
3. Locaux/hébergement			
Location de locaux	2 055,8	1 387,2	3 443,0
Entretien et transformation des locaux	359,7	420,0	779,7
Eclairage, chauffage, énergie et eau	120,0	140,0	260,0
Bâtiments préfabriqués	4 890,0	7 877,4	12 767,4
Total partiel	7 425,5	9 824,6	17 250,1
4. Remise en état des infrastructures	0,0	3 000,0	3 000,0
5. Opérations de transport			
Achat de véhicules	8 300,0	1 243,5	9 543,5
Location de véhicules	950,3	543,6	1 493,9
Matériel de réparation des véhicules	90,1	10,0	100,1

	Dépenses (1)	Prévisions de dépenses (2)	Total (3)
Pièces de rechange, réparation et entretien	203,4	1 246,3	1 449,7
Carburants et lubrifiants	400,0	1 382,0	1 782,0
Assurance des véhicules	50,5	167,4	217,9
Total partiel	9 994,3	4 592,8	14 587,1
6. Opérations aériennes			
a) Hélicoptères			
Location/affrètement	1 840,5	3 042,0	4 882,5
Carburants et lubrifiants	942,3	1 485,4	2 427,7
Déploiement/retrait	82,8	0,0	82,8
Peinture/préparation	25,0	0,0	25,0
Total partiel	2 890,6	4 527,4	7 418,0
b) Avions			
Location/affrètement	677,3	744,0	1 421,3
Carburants et lubrifiants	218,3	588,2	806,5
Déploiement/retrait	33,0	0,0	33,0
Peinture/préparation	17,0	0,0	17,0
Total partiel	945,6	1 332,2	2 277,8
c) Autres dépenses afférentes aux opérations aériennes			
Indemnité de subsistance versée aux équipages	278,0	400,0	678,0
Droits d'atterrissage et service au sol	170,8	250,0	420,8
Total partiel	448,8	650,0	1 098,8
Total, ligne 6	4 285,0	6 509,6	10 794,6

	Dépenses (1)	Prévisions de dépenses (2)	Total (3)
7. Transmissions			
Matériel de transmissions	2 452,5	4 443,7	6 896,2
Pièces de rechange et réparations	175,5	360,0	535,5
Matériel d'atelier et d'essai	106,7	86,0	192,7
Communications commerciales	214,3	621,0	835,3
Total partiel	2 949,0	5 510,7	8 459,7
8. Matériel divers			
Mobilier de bureau	173,0	50,0	223,0
Matériel de bureau	321,9	75,0	396,9
Matériel informatique	2 225,0	500,5	2 725,5
Groupes électrogènes	407,9	223,7	631,6
Matériel médical	100,0	0,0	100,0
Divers	645,8	50,0	695,8
Pièces de rechange, réparations et entretien	90,6	75,0	165,6
Total partiel	3 964,2	974,2	4 938,4
9. Fournitures et services			
a) Services divers			
Vérification des comptes	15,0	24,6	39,6
Services contractuels	300,5	564,0	864,5
Soins et services médicaux	105,0	95,0	200,0
Dépenses de représentation	4,0	4,0	8,0
Autres services	111,3	100,0	211,3
Total partiel	535,8	787,6	1 323,4
b) Fournitures diverses			
Papeterie et fournitures de bureau	251,3	150,0	401,3
Fournitures médicales	359,9	200,0	559,9
Produits de nettoyage et d'entretien	60,8	48,0	108,8
Abonnements	3,0	2,0	5,0
Accessoires d'uniformes, drapeaux et autocollants	241,7	327,0	568,7

		Dépenses (1)	Prévisions de dépenses (2)	Total (3)
	Matériel pour la défense des périmètres	40,0	160,0	200,0
	Cartes	141,4	25,0	166,4
	Autres fournitures (intendance et magasins)	295,0	120,0	415,0
	Total partiel	1 393,1	1 032,0	2 425,1
	Total, ligne 9	1 928,9	1 819,6	3 748,5
10.	Programme d'information	57,6	127,4	185,0
11.	Programme de déminage	7 000,0	4 000,0	11 000,0
12.	Programme à l'intention des anciens combattants dans les lieux de rassemblement	3 500,0	7 500,0	11 000,0
13.	Fret aérien et maritime			
	Matériel appartenant aux contingents	10 250,6	800,0	11 050,6
	Fret commercial et camionnage	442,2	125,0	567,2
	Total partiel	10 692,8	925,0	11 617,8
14.	Système intégré de gestion	200,0	90,0	290,0
15.	Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	992,0	968,2	1 960,2
16.	Contributions du personnel	1 003,1	1 592,6	2 595,7
	Total, lignes 1 à 16	93 132,7	113 477,7	206 610,4
17.	Recettes provenant des contributions du personnel	(1 003,1)	(1 592,6)	(2 595,7)
	TOTAL NET	92 129,6	111 885,1	204 014,7

ANNEXE VI

Opération des Nations Unies au Mozambique

Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994

Récapitulation

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

		Prévisions de dépenses 1er novembre1993-31 octobre 1994
1.	Personnel militaire	
a)	Observateurs militaires	
	Indemnité de subsistance	18 990,3
	Frais de voyage	1 416,0
	Indemnité d'habillement et d'équipement	70,8
	Total partiel	20 477,1
b)	Contingents	
	Remboursement des dépenses de personnel aux taux standard	87 453,9
	Indemnité de subsistance (missions)	46,8
	Détente et loisirs du personnel	1 291,9
	Rations	16 926,9
	Indemnité journalière	3 095,2
	Déploiement, relève et rapatriement	29 150,0
	Total partiel	137 964,7
c)	Autres dépenses afférentes aux contingents	
	Matériel appartenant aux contingents	8 500,0
	Indemnité en cas de décès ou d'invalidité	3 000,0
	Total partiel	11 500,0
	Total, rubrique 1	169 941,8

		Prévisions de dépenses 1er novembre1993-31 octobre 1994
2.	Personnel civil	
a)	Observateurs électoraux	
	Indemnité de subsistance (missions)	3 832,9
	Frais de voyage	4 320,0
	Total partiel	8 152,9
b)	Personnel international et local	
	Traitements du personnel international	15 213,6
	Traitements du personnel local	4 720,6
	Dépenses communes de personnel	9 435,2
	Indemnité de subsistance (missions)	16 966,7
	Frais de voyage	1 408,0
	Autres voyages autorisés	120,0
	Total partiel	47 864,1
c)	Volontaires des Nations Unies	3 628,8
	Total, rubrique 2	59 645,8
3.	Locaux/hébergement	
	Location de locaux	3 433,5
	Travaux d'entretien et d'aménagement	375,0
	Energie et eau	3 700,0
	Logements préfabriqués	14 297,0
	Total partiel	21 805,5
4.	Remise en état des infrastructures	3 694,0
5.	Opérations de transport	
	Achats de véhicules	1 058,0
	Location de véhicules	335,0
	Matériel d'atelier	30,0
	Pièces de rechange, réparations et entretien	5 598,2
	Carburants et lubrifiants	4 867,4
	Assurance	717,3
	Total partiel	12 605,9

		Prévisions de dépenses 1er novembre1993-31 octobre 1994
6.	Opérations aériennes	
a)	Hélicoptères	
	Location/affrètement	9 295,0
	Carburants et lubrifiants	4 554,8
	Déploiement/retrait	0,0
	Peinture/travaux préparatoires	0,0
	Total partiel	13 849,8
b)	Avions	
	Location/affrètement	2 232,0
	Carburants et lubrifiants	1 764,7
	Déploiement/retrait	0,0
	Peinture/travaux préparatoires	0,0
	Total partiel	3 996,7
c)	Autres dépenses	
	Indemnité de subsistance versée aux équipages	1 200,0
	Droits d'atterrissage et manutention au sol	750,0
	Total partiel	1 950,0
	Total, rubrique 6	19 796,5
7.	Transmissions	
	Matériel de transmissions	1 379,2
	Pièces détachées et réparations	479,7
	Matériel d'essai et d'atelier	150,0
	Communications commerciales	2 223,0
	Total partiel	4 231,9

		Prévisions de dépenses 1er novembre1993-31 octobre 1994
8.	Matériel divers	
	Mobilier de bureau	25,0
	Matériel de bureau	50,0
	Matériel de TEI	1 153,6
	Groupes électrogènes	0,0
	Matériel médical	50,0
	Matériel divers	200,0
	Pièces de rechange, réparations et entretien	225,0
	Total partiel	1 703,6
9.	Fournitures et services	
	a) Services divers	
	Services de vérification des comptes	40,0
	Services contractuels	1 314,0
	Traitements et services médicaux	220,0
	Dépenses de représentation	8,0
	Autres services divers	300,0
	Total partiel	1 882,0
	b) Fournitures diverses	
	Articles de papeterie et fournitures de bureau	300,0
	Fournitures médicales	600,0
	Matériel d'assainissement et de nettoyage	120,0
	Abonnements	5,0
	Accessoires d'uniforme, drapeaux et décalcomanies	588,8
	Matériel défensif de campagne	200,0
	Cartes	75,0
	Autres fournitures diverses (intendance et magasins)	360,0
	Total partiel	2 248,8
	Total, rubrique 9	4 130,8
10.	Programmes d'information	350,0
11.	Programme de déminage	480,0
12.	Programme concernant les anciens combattants dans les zones de rassemblement	0,0

		Prévisions de dépenses 1er novembre1993-31 octobre 1994
13.	Fret et camionnage	
	Transport du matériel appartenant aux contingents	400,0
	Fret et camionnage commerciaux	125,0
	Total partiel	525,0
14.	Système intégré de gestion	160,0
15.	Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	4 068,4
16.	Contributions du personnel	6 741,7
	Total, rubriques 1 à 16	309 880,9
17.	Recettes provenant des contributions du personnel	(6 741,7)
	TOTAL NET	303 139,2

ANNEXE VII

Opération des Nations Unies au Mozambique

Renseignements complémentaires concernant les prévisions de dépenses pour la période allant du 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994

I. PARAMETRES BUDGETAIRES

1. Les prévisions de dépenses pour la période de 12 mois commençant le 1er novembre 1993 sont basées, sauf indication contraire, sur les paramètres budgétaires donnés à l'annexe IV et sur les paramètres suivants, s'agissant des observateurs internationaux des élections.

Observateurs électoraux

i) Indemnité de subsistance (missions)

2. Il est prévu de verser une indemnité de subsistance (missions) aux 1 200 observateurs électoraux internationaux pendant 21 jours au taux de 169 dollars par personne par jour. Un abattement de 10 % est appliqué au titre des vacances de poste.

ii) Frais de voyage

3. On estime les frais de voyage de 1 200 observateurs internationaux à 4 000 dollars par personne pour l'aller retour. Un abattement de 10 % est appliqué au titre des vacances de poste.

iii) Rémunération du personnel recruté sur le plan local

4. Il est prévu d'engager 1 200 fonctionnaires recrutés sur le plan local pour 21 jours comme chauffeurs, guides et interprètes pendant les élections. Le coût est basé sur les barèmes actuellement en vigueur à Maputo et un abattement de 10 % est appliqué au titre des vacances de poste.

II. RESSOURCES NECESSAIRES

	Dollars E.-U.
1. Coût du personnel militaire	
a) Observateurs militaires	
i) Indemnité de subsistance (missions)	18 990 300

5. Il est prévu de verser une indemnité de subsistance (missions) à 354 observateurs pour un total de 129 210 jours.

ii) Frais de voyage 1 416 000

6. Les prévisions de dépenses couvrent les frais de voyage aller retour de 354 observateurs.

iii) Indemnité d'habillement et d'équipement 70 800

7. Il est prévu de verser aux observateurs une indemnité d'habillement de 200 dollars par an.

b) Personnel des contingents

i) Remboursement des coûts au taux standard 87 453 900

8. Il est prévu de rembourser aux gouvernements les soldes et indemnités pour 6 625 militaires (2 418 125 jours au total) au taux standard (81 888 900 dollars). Il est prévu également de leur rembourser l'indemnité d'habillement et d'équipement pour 6 625 membres des contingents (5 565 800 dollars).

ii) Indemnité de subsistance (missions) 46 800

9. Il est prévu de verser une indemnité de logement et de subsistance de 3 900 dollars par mois aux officiers qui, en service officiel, ne peuvent pas bénéficier des logements et services de cantine offerts par l'ONU.

iii) Bien-être du personnel 1 291 900

10. Il est prévu de verser aux 6 625 membres des contingents, à l'occasion des permissions de détente, une somme de 10,50 dollars par jour pour un maximum de sept jours de congé par période de service de six mois (973 900 dollars). Des crédits sont également prévus pour d'autres activités au titre du bien-être du personnel, au taux de 4 dollars par personne par mois (318 000 dollars).

iv) Rations 16 926 900

11. Des crédits sont prévus pour l'approvisionnement en produits alimentaires et eau potable en bouteille de 6 625 soldats (2 418 125 jours), au taux de 7 dollars par personne par jour.

v) Indemnité journalière 3 095 200

12. Les prévisions de dépenses couvrent le versement d'une indemnité journalière à 6 625 soldats (2 418 125 jours), au taux de 1,28 dollar par jour.

vi) Frais de voyage à l'occasion du déploiement, de la relève et du rapatriement — 29 150 000

13. Les crédits prévus permettent de déployer dans la zone de la Mission et de rapatrier après six mois de service 13 250 membres du contingent au total.

c) Autres dépenses au titre des contingents

i) Matériel appartenant aux contingents — 8 500 000

14. Les montants prévus permettent de rembourser aux gouvernements qui fournissent des contingents le coût du matériel appartenant aux contingents.

ii) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité — 3 000 000

15. Il est prévu de rembourser aux gouvernements les sommes qu'ils versent en vertu de leurs droits et/ou règlements, en cas de décès, de blessure, d'invalidité ou de maladie des membres de leurs contingents, qui soit imputable au service accompli dans l'ONUMOZ.

2. Personnel civil

a) Observateurs électoraux

i) Indemnité de subsistance (missions) — 3 832 900

16. Les prévisions de dépenses correspondent au versement de l'indemnité de subsistance (missions) à 1 200 observateurs électoraux internationaux pour 21 jours (4 258 800 dollars). Un abattement de 10 % a été opéré pour tenir compte des vacances de poste (425 900 dollars).

ii) Frais de voyage — 4 320 000

17. Des crédits sont prévus pour l'achat de 1 200 billets d'avions aller retour délivrés par des compagnies commerciales (4 800 000 dollars). Un abattement de 10 % (480 000 dollars) a été opéré pour tenir compte des vacances de poste.

b) Personnel international et local

i) Traitements du personnel international — 15 213 600

18. Les prévisions correspondent aux traitements de 355 fonctionnaires internationaux (voir détails à l'annexe X) et ont été minorées de 10 % pour tenir compte des vacances de poste.

ii) Traitements du personnel local 4 720 600

19. Les prévisions de dépenses correspondent aux traitements de 506 agents locaux qui ont été calculés sur la base du barème applicable dans la zone de la mission (voir détails à l'annexe X), avec un abattement de 10 % pour tenir compte des vacances de poste (4 053 100 dollars). Sont également inclus les traitements de 1 200 agents locaux pour 21 jours pendant la période des élections (667 500 dollars).

iii) Dépenses communes de personnel 9 435 200

20. Les dépenses communes de personnel prévues pour les fonctionnaires internationaux et les agents locaux sont exposées en détail à l'annexe X. Un abattement de 10 % a été opéré pour tenir compte des vacances de poste.

iv) Indemnité de subsistance (missions) 16 966 700

21. Les prévisions de dépenses correspondent au versement de l'indemnité de subsistance (missions) à 355 fonctionnaires internationaux et ont été minorées de 10 % pour tenir compte des vacances de poste (voir détails à l'annexe X).

v) Frais de voyage 1 408 000

22. Les crédits prévus représentent les dépenses afférentes à la relève de 355 fonctionnaires internationaux, avec un abattement de 10 % pour tenir compte des vacances de poste.

vi) Autres frais de voyage 120 000

23. Ce montant représente le coût de 20 voyages autorisés entre New York et la zone de la mission à raison de 6 000 dollars par voyage, y compris l'indemnité de subsistance.

c) Volontaires des Nations Unies 3 628 800

24. Des prévisions de dépenses ont été établies pour 80 Volontaires des Nations Unies à raison de 4 200 dollars par volontaire et par mois (4 032 000 dollars). Un abattement de 10 % (403 200 dollars) a été opéré pour tenir compte des vacances de poste.

3. Locaux/hébergement

a) Location de locaux 3 433 500

25. Les crédits prévus correspondent à la location de divers types de locaux et sont calculés sur la base des loyers mensuels indiqués à l'annexe IX (2 725 500 dollars). A l'heure actuelle, le quartier général de la mission est situé à l'hôtel Rovuma (Maputo), moyennant un loyer mensuel de 119 670 dollars. Outre leur prix élevé, ces locaux sont jugés inadéquats pour le quartier général de la mission. La décision finale n'a pas encore été prise mais le quartier général devrait en principe être transféré dans d'autres locaux au premier semestre de 1994, ce qui entraînera des économies à long terme. Par conséquent, les crédits prévus pour la location de l'hôtel Rovuma sont limités à six mois (718 000 dollars).

b) Entretien et transformation des locaux 375 000

26. Des crédits sont prévus pour la poursuite des travaux de réaménagement et de rénovation des locaux qui sont généralement en mauvais état (150 000 dollars) et pour des matériaux de construction (100 000 dollars) et des services d'entretien qui n'apparaissent pas sous d'autres rubriques (125 000 dollars).

c) Eclairage, chauffage, énergie et eau 3 700 000

27. Les crédits prévus représentent les dépenses de consommation d'eau et d'électricité ainsi que de carburant pour les groupes électrogènes sur tous les sites de la zone de la mission à raison de 100 000 dollars par mois (1 200 000 dollars). Ils comprennent également le coût du kérosène pour tous les sites, y compris les 49 lieux de rassemblement (2 500 000 dollars).

d) Unités préfabriquées 14 297 000

i) Locaux non résidentiels 3 297 000

28. Des crédits sont prévus pour 30 unités préfabriquées à raison de 84 900 dollars par unité (2 547 000 dollars) et pour trois hangars (abritant des avions) estimés chacun à 250 000 dollars (750 000 dollars).

ii) Locaux d'habitation

29. Aucun crédit n'est prévu à cette rubrique.

iii) Amélioration des locaux (tentes) utilisés par les contingents militaires — 9 000 000

30. Des crédits sont prévus pour améliorer les locaux (tentes appartenant aux contingents) qui doivent être utilisés par le personnel militaire; ils s'élèvent au total à 15 600 000 dollars et sur ce montant, 6 millions de dollars ont été budgétisés pour la période allant du 15 octobre 1992 au 31 octobre 1993. Le solde de 9 millions de dollars est inscrit au budget pour la période allant du 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994.

iv) Transfert du quartier général de la mission — 2 000 000

31. Le quartier général de la mission est situé actuellement à l'hôtel Rovuma (Maputo) mais ces locaux ne sont pas adaptés aux besoins de l'Opération. D'après une enquête préliminaire, le coût à prévoir pour la construction d'un complexe spécialement adapté aux besoins de l'Opération serait de 2 millions de dollars à condition que le Gouvernement mozambicain fournisse un terrain approprié. Le transfert du quartier général devrait permettre de réaliser des économies à long terme.

4. Remise en état des infrastructures — 3 694 000

32. Des crédits sont prévus pour des gros travaux de réparation qu'il faudra effectuer sur des éléments essentiels des infrastructures dans la zone de la mission pour que l'ONUMOZ soit en mesure d'exécuter son mandat. Comme un montant de 3 millions de dollars a été budgétisé pour la période allant du 15 octobre 1992 au 31 octobre 1993, on a inscrit à la présente rubrique le solde (3 694 000 dollars) requis pour terminer les travaux au cours de la période allant du 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994.

5. Opérations de transport

a) Achats de véhicules — 1 058 000

33. Le montant prévu représente le coût de l'acquisition de 100 nouveaux minibus qui seront obtenus auprès de l'APRONUC à raison de 9 200 dollars par véhicule (920 000 dollars) plus les frais de transport correspondants (138 000 dollars). Ce montant sera porté au crédit du compte approprié de l'APRONUC.

b) Location de véhicules — 335 000

34. Il est prévu de louer 20 véhicules pendant quatre mois en attendant la livraison des derniers véhicules appartenant à l'ONU et aussi pour remplacer les véhicules

accidentés (85 000 dollars). Il est également prévu de louer 275 véhicules supplémentaires pendant la période électorale, qui durera trois semaines (250 000 dollars).

c) Matériel de réparation et d'entretien 30 000

35. Le montant prévu couvre l'achat de matériel de réparation et d'entretien ainsi que d'outils (matériel durable), dont le coût est estimé à 2 500 dollars par mois.

d) Pièces de rechange, réparations et entretien 5 598 200

36. Les prévisions de dépenses couvrent l'achat de pièces de rechange, les frais d'entretien ordinaire et les réparations des véhicules accidentés pour environ 1 800 véhicules (1 269 véhicules appartenant aux contingents et 531 véhicules motorisés de l'ONUMOZ). Etant donné le mauvais état des routes dans la zone de la mission, le coût annuel des pièces détachées et des frais d'entretien ordinaire est estimé à 7 % du prix d'achat dans le cas des véhicules motorisés appartenant à l'ONU (580 900 dollars) et à 330 dollars par mois pour les véhicules appartenant aux contingents (5 017 300 dollars).

e) Carburant et lubrifiants 4 867 400

37. Le montant prévu couvre la consommation de 1 269 véhicules appartenant aux contingents et de 531 véhicules motorisés appartenant à l'ONU. Le coût estimatif du carburant a été ramené de 1,49 dollar à 1 dollar le gallon (environ 0,39 et 0,27 dollar le litre) pour l'essence et le diesel, respectivement, sur la base des dispositions contractuelles qui devraient être en vigueur pendant cette période. On part de l'hypothèse que les trois quarts du parc automobile seront équipés de moteurs fonctionnant au diesel et un quart de moteurs fonctionnant à l'essence, et que la consommation moyenne de carburant sera de 6 gallons (environ 22,7 litres) par jour et par véhicule. Les calculs s'établissent comme suit :

	Dollars
1 350 véhicules x 365 jrs x 1 dollar le gal. x 6 gal. =	2 956 500
450 véhicules x 365 jrs x 1,49 dollar le gal. x 6 gal. =	1 468 400

Les prévisions de dépenses comprennent aussi les achats de lubrifiants, à raison de 10 % du coût total du carburant (442 500 dollars).

f) Assurance 717 300

38. Les ressources prévues concernant l'assurance au tiers à raison de 400 dollars par véhicule et par an, tant pour les véhicules appartenant à l'ONU que pour ceux appartenant aux contingents (720 000 dollars). Les prévisions de dépenses ont fait l'objet d'un abattement correspondant à 20 véhicules loués pendant quatre mois pour faire face à la pénurie prévue en attendant la livraison des véhicules de l'ONU et pour remplacer les véhicules accidentés (2 700 dollars).

6. Opérations aériennes

a) Hélicoptères

i) Location/affrètement 9 295 000

39. Les prévisions de dépenses correspondent à la location auprès d'entreprises commerciales de 13 hélicoptères utilitaires MI-8 qui seront affrétés à un coût mensuel moyen de 45 500 dollars par appareil (7 098 000 dollars). On a également prévu 325 heures de vol supplémentaires par mois à 520 dollars l'heure en moyenne (2 028 000 dollars), ainsi que 325 heures de vol supplémentaires pendant la période électorale (169 000 dollars). Les frais d'assurance au tiers sont compris dans les frais d'affrètement.

ii) Carburant et lubrifiants 4 554 800

40. Le montant prévu couvre le coût des achats de carburant pour 13 hélicoptères utilitaires, sur la base d'un total de 1 225 heures de vol par mois (900 heures de vol prévues dans le contrat d'affrètement de base plus 325 heures de vol supplémentaires par mois), ainsi que d'une consommation de carburant de 235 gallons par heure (environ 888 litres), à raison de 1,29 dollar le gallon (environ 0,34 dollar le litre). Le calcul s'établit comme suit :

1 225 heures x 235 gallons x 1,29 dollar le gallon x 12 mois = 4 456 300 dollars

On a également prévu l'achat de carburant supplémentaire pendant la période électorale (98 500 dollars). Etant donné que les frais d'affrètement de base comprennent le coût des lubrifiants, aucun montant n'est prévu à ce titre.

iii) Déploiement/retrait

41. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

iv) Peinture/travaux préparatoires

421. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

b) Avions

i) Location/affrètement 2 232 000

43. Le montant prévu correspond à la location auprès d'entreprises commerciales de trois avions moyens de transport de fret et de passagers dont le coût moyen mensuel d'affrètement est de 42 000 dollars par appareil (1 512 000 dollars), ainsi que d'un avion léger de transport de passagers dont le coût mensuel d'affrètement s'élève à 60 000 dollars (720 000 dollars). Les frais d'affrètement comprennent les frais d'assurance au tiers.

ii) Carburant et lubrifiants 1 764 000

44. Le montant prévu correspond au coût des achats de carburant pour trois avions moyens de transport de fret et de passagers et un avion léger de transport de passagers, sur la base de 100 heures de vol par appareil et par mois et d'une consommation de 350 gallons (1 323 litres) par heure pour les appareils moyens de transport de fret et de passagers et 90 gallons (340 litres) par heure pour l'appareil léger de transport de passagers. Le coût du carburant d'aviation est estimé à 1,29 dollar le gallon (environ 0,34 dollar le litre). Les calculs s'établissent comme suit :

Avion moyen de transport de fret et de passager :

100 heures x 350 gallons x 1,29 dollar le gallonx 3 appareils x 12 mois = 1 625 400 dollars

Avion léger de transport de passagers :

100 heures x 90 gallons x 1,29 dollar le gallonx 12 mois = 139 300 dollars

Etant donné que les frais d'affrètement de base comprennent le coût des lubrifiants, aucun montant n'est prévu à ce titre.

iii) Déploiement/retrait

45. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

iv) Peinture/travaux préparatoires

46. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

c) Autres dépenses

i) Indemnité de subsistance des équipages 1 200 000

47. Les dépenses prévues représentent les frais de logement et l'indemnité de nourriture des équipages, y compris le personnel au sol, des appareils affrétés et sont calculées sur la base des dispositions contractuelles en vigueur, ce qui correspond à 100 000 dollars par mois en moyenne.

ii) Droits d'atterrissage et manutention au sol 750 000

48. Le montant indiqué correspond au paiement des droits d'atterrissage et de stationnement, des droits perçus par passager, ainsi que des droits de navigation aérienne pour tous les appareils.

7. Transmissions

i) Matériel de transmission 1 379 200

49. Les ressources demandées doivent permettre de couvrir le coût du matériel de transmission supplémentaire qui sera nécessaire pour compléter le matériel actuellement prévu pour les opérations initiales. Bien qu'il ne soit pas possible d'indiquer avec précision les ressources nécessaires avant la réalisation d'une évaluation technique complète, il est demandé des ressources représentant 20 % des dépenses initiales de mise en place de l'Opération (6 896 200 dollars).

ii) Pièces de rechange et fournitures 479 700

50. Les ressources demandées doivent permettre de couvrir le coût des pièces de rechange nécessaires pour les réparations et l'entretien du matériel de transmission et représentent 8 % du coût initial du matériel appartenant à l'Organisation des Nations Unies (5 996 700 dollars).

iii) Matériel d'atelier et d'essai 150 000

51. Les ressources demandées doivent permettre de couvrir le coût du matériel d'atelier et du matériel durable (outils) ainsi que les frais de transport correspondants.

iv) Communications commerciales 2 223 000

52. Les ressources prévues correspondent aux éléments suivants : a) location de segments de répéteurs pour la

station INTELSAT (255 000 dollars); b) droits d'utilisation à acquitter à INMARSAT, estimés à 100 000 dollars par mois (1 200 000 dollars); c) télex, téléphone et autres frais de location au titre des communications commerciales (720 000 dollars); et d) service de la valise diplomatique, dont le coût a été évalué à 4 000 dollars par mois (48 000 dollars).

8. Matériel divers

a) Mobilier de bureau 25 000

53. Les ressources prévues doivent permettre de couvrir l'achat du mobilier de bureau supplémentaire qui pourrait être nécessaire dans l'ensemble de la zone de la Mission.

b) Matériel de bureau 50 000

54. Les ressources prévues doivent permettre d'acheter du matériel de bureau supplémentaire qui pourrait être nécessaire dans l'ensemble de la zone de la Mission.

c) Matériel de traitement des données 1 153 600

55. Les ressources prévues correspondent au coût du matériel de traitement des données supplémentaire dont auront besoin essentiellement les observateurs électoraux. Ce montant se décompose comme suit :

Type de matériel	Quantité	Coût unitaire (dollars)	Coût total (dollars)
Ordinateurs avec imprimantes	200	3 900	780 000
Logiciel mono-utilisateur	200	900	180 000
Matériel d'essai	3	5 000	15 000
Matériel d'atelier	2	1 500	3 000
Fournitures diverses	1 lot	52 000	52 000
Total partiel			1 030 000
Fret (12 % du prix d'achat)			123 600
TOTAL			1 153 600

d) Groupes électrogènes

56. Il n'est pas demandé de crédit à cette rubrique.

e) Matériel médical 50 000

57. Les ressources prévues correspondent au coût du matériel médical et dentaire supplémentaire destiné aux quatre petits dispensaires qui ont été créés au siège de la Mission et dans les trois sièges régionaux.

f) Matériel divers 200 000

58. Les ressources prévues doivent permettre de couvrir l'achat de matériel divers supplémentaire non prévu ailleurs, dont du matériel de lutte contre l'incendie, des fumigateurs pour la lutte phytosanitaire, du matériel de purification de l'eau, du matériel de nettoyage, des outils divers pour l'entretien des bâtiments, du matériel de sécurité; une partie des ressources doit couvrir le coût de remplacement des articles usagés ou abîmés et les dépenses pour imprévus.

g) Pièces de rechange, réparations et entretien d'autre matériel 225 000

59. Les ressources demandées doivent permettre de couvrir l'achat de pièces de rechange pour du matériel non prévu ailleurs.

9. Fournitures et services

a) Services divers

i) Services de vérification des comptes 40 000

60. Les crédits prévus couvrent les services de vérification des comptes pendant toute la durée du mandat.

ii) Services contractuels 1 314 000

61. Les crédits prévus couvrent les services contractuels ci-après :

a) Services de blanchissage, de nettoyage à sec, de coiffeur et de retouche de vêtements pour les 6 625 membres du contingent, à un coût mensuel de 12 dollars par personne (954 000 dollars);

b) Services de nettoyage et d'entretien des locaux, y compris l'enlèvement des ordures et la vidange des fosses septiques, à un coût mensuel estimé à 20 000 dollars (240 000 dollars);

c) Services d'interprétation et de traduction fournis aux membres des contingents militaires dans

12 sites, à un coût mensuel de 500 dollars par site (72 000 dollars);

d) Services de réparation, d'installation et d'entretien des systèmes de communication, comme les standards et les postes de radio (48 000 dollars).

iii) Traitements et services médicaux 220 000

62. Les crédits prévus doivent permettre de couvrir le coût des traitements dans les cas où les soins ne peuvent être assurés par les équipes médicales de la mission (180 000 dollars) et de 200 examens médicaux à un coût unitaire de 200 dollars (40 000 dollars).

iv) Dépenses de représentation 8 000

63. Le montant prévu doit couvrir le coût des réceptions et d'autres dépenses engagées pour l'accueil des fonctionnaires du gouvernement, des dignitaires locaux et des délégations officielles qui rendent visite à la mission.

v) Services divers 300 000

64. Le montant prévu sous cette rubrique doit permettre de couvrir le coût des services divers, notamment les frais bancaires, les droits et honoraires d'avocat, les demandes d'indemnité et règlements divers du personnel militaire et civil (200 000 dollars) ainsi que le coût de l'affranchissement du courrier du personnel militaire (100 000 dollars).

b) Fournitures diverses

i) Papeterie et fournitures de bureau 300 000

65. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût de la papeterie et des fournitures de bureau, y compris le matériel de reproduction, le papier pour ordinateur, le papier et les rubans pour téléscripteur ainsi que l'impression sur place de formulaires.

ii) Fournitures médicales 600 000

66. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des fournitures médicales et dentaires pour le personnel militaire et civil ainsi que celui des vaccins, y compris les rappels.

iii) Fournitures sanitaires et de nettoyage 120 000

67. Un crédit est prévu pour l'achat de produits d'assainissement et de nettoyage.

iv) Abonnements 5 000

68. Le montant prévu concerne l'abonnement à des journaux, revues et indicateurs de compagnies aériennes, ainsi qu'à des publications professionnelles et à des bibliothèques.

v) Accessoires d'uniformes, drapeaux et décalcomanies 588 800

69. Le montant prévu représente le coût des équipements standard (casques bleus, calots, écussons, emblèmes et médailles) estimé à 35 dollars par équipement pour 13 250 membres des contingents (463 800 dollars), des uniformes des agents du Service mobile, des vêtements de protection pour les techniciens et spécialistes de la maintenance et des uniformes pour les chauffeurs et le personnel de sécurité (50 000 dollars), ainsi que des drapeaux et des décalcomanies à l'emblème des Nations Unies (75 000 dollars).

vi) Matériel défensif de campagne 200 000

70. Le montant prévu doit permettre de couvrir l'achat de fils barbelés, gabions, matériels de déminage pour les postes de défense et divers autres matériels destinés à l'établissement de postes d'observation, de points de contrôle et autres postes de défense.

vii) Cartes de campagne 75 000

71. Le montant prévu doit permettre de couvrir l'achat de jeux additionnels de cartes de campagne.

viii) Fournitures diverses (intendance générale) 360 000

72. Le montant prévu concerne l'achat des nombreux articles ménagers nécessaires aux membres des contingents, y compris les articles de papier, les fournitures photographiques, les sacs poubelle et les bidons à eau et à essence, dont le coût mensuel est estimé à 30 000 dollars.

10. Programmes d'information 350 000

73. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des activités d'information nécessaires pendant les élections. Il comprend le coût des fournitures telles

que bandes magnétiques et films ainsi que celui des imprimés : affiches, brochures, autocollants et boutons.

11. Programme de déminage 480 000

74. Des ressources sont prévues pour financer les dépenses afférentes à l'école de formation des équipes de déminage, à un coût moyen de 40 000 dollars par mois.

12. Programme destiné aux anciens combattants dans les zones de regroupement

75. Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

13. Fret aérien et par voie de surface

a) Transport du matériel appartenant aux contingents 400 000

76. Le montant prévu doit permettre de couvrir les frais de transport du matériel additionnel appartenant aux contingents qui arrivera dans la zone de la mission pendant cette période. Aucun crédit n'est prévu à ce stade pour le rapatriement du matériel appartenant aux contingents.

b) Fret commercial et camionnage 125 000

77. Le montant prévu doit permettre de couvrir les frais de transport et de dédouanement non inclus dans d'autres rubriques.

14. Système intégré de gestion 160 000

78. Des ressources sont prévues pour participer, au prorata, au financement du Système intégré de gestion pour la période 1993-1994.

15. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix 4 068 400

79. Conformément à la méthode qui a été proposée pour imputer le coût des postes autorisés sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, ce montant correspond à 8,5 % du coût total des traitements, des dépenses communes de personnel et des frais de déplacement du personnel civil dans la zone de la mission.

16. Contributions du personnel 6 741 700

80. Le montant net des dépenses de personnel figure à la rubrique 2 b), le montant indiqué dans la présente rubrique correspondant à la différence entre les

traitements bruts et nets, c'est-à-dire les retenues auxquelles sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU conformément au Règlement du personnel.

17. Recettes provenant des contributions du personnel (6 741 700)

81. Le montant des contributions du personnel indiqué ci-dessus à la rubrique 16 a été inscrit dans la présente rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera versé au Fonds de péréquation des impôts créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 (X) A du 15 décembre 1955. Les Etats Membres sont crédités au Fonds d'un montant proportionnel à leur contribution au budget de l'ONUMOZ.

ANNEXE VIII

Tableau d'effectifs autorisé pour le personnel civil de l'Opération des Nations Unies au Mozambique

Catégorie	Nombre de postes
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	
Secrétaire général adjoint	1
Sous-secrétaire général	1
D-2	3
D-1	4
P-5	15
P-4	27
P-3	76
	127
Agents des services généraux (1re classe)	4
Agents des services généraux (autres classes)	145
Agents du Service mobile	79
Total (personnel recruté sur le plan international)	355
Personnel recruté localement	506
Total général	861 [a]

[a] 1 200 observateurs internationaux et 1 200 agents locaux supplémentaires (qui seront employés comme chauffeurs, guides et interprètes) seront requis pendant la période des élections.

ANNEXE IX

Opération des Nations Unies au Mozambique

Composition et coût du personnel civil pour la période allant du 1er juillet au 31 octobre 1993

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Classe	Nombre de personnes	Mois/ personne	Coûts annuels standard			Montant estimatif des dépenses totales			Indemnité mensuelle de subsistance
			Traitements annuels	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel	Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel	
Personnel recruté sur le plan international									
SGA (NY)	1	4	122,4	52,6	59,5	40,8	17,5	19,8	21,8
SSG (NY)	1	4	111,0	47,1	52,2	37,0	15,7	17,4	21,8
D-2 (NY)	2	8	99,2	40,0	44,7	66,1	26,7	29,8	38,3
D-2 (nommé pour la mission)	1	4	68,8	40,0	44,7	22,9	13,3	14,9	19,1
D-1 (NY)	2	8	92,7	36,8	40,5	61,8	24,5	27,0	34,8
D-1 (nommé pour la mission)	2	8	64,3	36,8	40,5	42,9	24,5	27,0	34,8
P-5 (NY)	11	44	84,7	33,6	35,5	310,6	123,2	130,2	198,6
P-5 (Addis-Abeba)	1	4	86,1	58,1	36,2	28,7	19,4	12,1	17,4
P-5 (nommé pour la mission)	3	12	58,7	33,6	35,5	58,7	33,6	35,5	52,2
P-4 (NY)	20	80	73,1	29,0	28,4	487,3	193,3	189,3	361,7
P-4 (nommé pour la mission)	7	28	50,7	29,0	28,4	118,3	67,7	66,3	121,8
P-3 (NY)	47	188	60,9	24,2	21,2	954,1	379,1	332,1	850,2
P-3 (nommé pour la mission)	22	88	42,2	24,2	21,2	309,5	177,5	155,5	395,0
P-2 (NY)	2	8	49,5	19,7	14,9	33,0	13,1	9,9	35,5
P-2 (Genève)	1	4	62,7	20,7	15,5	20,9	6,9	5,2	17,4
P-2 (nommé pour la mission)	4	16	34,3	19,7	14,9	45,7	26,3	19,9	69,6
Agents du Service mobile	79	316	48,5	46,3	18,8	1 277,2	1 219,2	495,1	1 404,1
Agents des services généraux (1re classe)	4	16	45,9	18,2	19,1	61,2	24,3	25,5	71,0
Agents des services généraux (autres classes)	138	552	34,1	13,5	12,5	1 568,6	621,0	575,0	2 457,4
Agents du Service de la sécurité	7	28	38,3	15,2	14,8	89,4	35,5	34,5	123,2
Total partiel, personnel international	355					5 634,7	3 062,3	2 221,9	6 345,7
Pourcentage de postes vacants 33 %						(1 859,4)	(1 010,6)	(733,2)	(2 094,1)
Total, personnel international	355					3 775,2	2 051,8	1 488,7	4 251,6
Personnel recruté localement	506	2 024	8,9	2,2	1,4	1 501,1	371,1	236,1	0,0
Pourcentage de postes vacants 56 %						(840,6)	(207,8)	(132,2)	0,0
Total partiel, personnel local						660,5	163,3	103,9	0,0
Total	861					4 435,7	2 215,0	1 592,6	4 251,6

ANNEXE X

Opération des Nations Unies au Mozambique

Composition et coût du personnel civil pour la période allant du 1er novembre 1993 au 31 octobre 1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Classe	Nombre de personnes	Mois/ personne	Coûts annuels standard			Montant estimatif des dépenses totales			Indemnité mensuelle de subsistance
			Traitements annuels	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel	Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel	
Personnel recruté sur le plan international									
SGA (NY)	1	12	122,4	52,6	59,5	122,4	52,6	59,5	66,2
SSG (NY)	1	12	111,0	47,1	52,2	111,0	47,1	52,2	66,2
D-2 (NY)	2	24	99,2	40,0	44,7	198,4	80,8	89,4	116,4
D-2 (nommé pour la mission)	1	12	68,8	40,0	44,7	68,8	40,0	44,7	58,2
D-1 (NY)	2	24	92,7	36,8	40,5	185,4	73,6	81,0	116,4
D-1 (nommé pour la mission)	2	24	64,3	36,8	40,5	128,6	73,6	81,0	116,4
P-5 (NY)	11	132	84,7	33,6	35,5	931,7	369,6	390,5	582,2
P-5 (Addis-Abeba)	1	12	86,1	58,1	36,2	86,1	58,1	36,2	52,9
P-5 (nommé pour la mission)	3	36	58,7	33,6	35,5	176,1	100,8	106,5	158,8
P-4 (NY)	20	240	73,1	29,0	28,4	1 462,0	580,0	568,0	1 058,5
P-4 (nommé pour la mission)	7	84	50,7	29,0	28,4	354,9	203,0	198,8	370,5
P-3 (NY)	47	564	60,9	24,2	21,2	2 862,3	1 137,4	996,4	2 487,5
P-3 (nommé pour la mission)	22	264	42,2	24,2	21,2	928,4	532,4	466,4	1 164,3
P-2 (NY)	2	24	49,5	19,7	14,9	99,0	39,4	29,8	105,9
P-2 (Genève)	1	12	62,7	20,7	15,5	62,7	20,7	15,5	52,9
P-2 (nommé pour la mission)	4	48	34,3	19,7	14,9	137,2	78,8	59,6	211,7
Agents du Service mobile	79	948	48,5	46,3	18,8	3 831,5	3 657,7	1 485,2	4 181,0
Agents des services généraux (1re classe)	4	48	45,9	18,2	19,1	183,6	72,8	76,4	211,7
Agents des services généraux (autres classes)	138	1 656	34,1	13,5	12,5	4 705,8	1 863,0	1 725,0	7 303,7
Agents du Service de la sécurité	7	84	38,3	15,2	14,8	268,1	106,4	103,6	370,5
Total partiel, personnel international	355					16 904,0	9 187,0	6 665,7	18 851,9
Pourcentage de postes vacants 10 %						(1 690,4)	(918,7)	(666,6)	(1 885,2)
Total, personnel international	355					15 213,6	8 268,3	5 999,1	16 966,7
Personnel recruté localement	506	6 072	8,9	2,2	1,4	4 503,4	1 113,2	708,4	0,0
Pourcentage de postes vacants 10 %						(450,3)	(111,3)	(70,8)	0,0
Total partiel, personnel local						4 053,1	1 001,9	637,6	0,0
Agents locaux (pour les élections)	1 200	900	8,9	2,2	1,4	667,5	165,0	105,0	0,0
Total, personnel local	1 706					4 720,6	1 166,9	742,6	0,0
Total	2 061					19 934,2	9 435,2	6 741,7	16 966,7

ANNEXE XI

Dépenses mensuelles afférentes à la location de locaux au Mozambique

	Loyers mensuels (Dollars E.-U.)
Dépôt de fournitures (Matola)	125 000
Bureau	12 000
Hôtel Rovuma (Maputo)	119 670
Entrepôt	26 000
Hôtel Tropical (Nmapula)	15 000
Entrepôt	24 000
Entrepôt	3 750
Bureau de Beira	3 100
Bureau	9 000
Pavillon des Nations Unies	
Hôtel	1 500
Entrepôt	600
Entrepôt	2 500
	4 677
Total par mois	346 797

ANNEXE XII

Opération des Nations Unies au Mozambique

Répartition du matériel de transmissions par emplacement géographique

	Siège	Centres régionaux	Sous-secteurs	Total
Matériel à ondes décimétriques				
Handies-talkies	95	0	0	95
Matériel à ondes métriques				
Répéteurs	10	30	40	80
Stations fixes	25	55	55	135
Stations mobiles	20	55	60	135
Handies-talkies	150	175	150	475
Antennes	75	75	75	225
Matériel à ondes décamétriques				
Stations mobiles	23	45	45	113
Stations fixes	5	6	38	49
Radios portatives	5	25	25	55
Antennes	5	6	38	49
Matériel de communications par satellite				
Terminaux INMARSAT A	1	2	1	4
Terminaux INMARSAT C	2	3	50	55
Station terrienne VSAT	1			1
Poste à hyperfréquences	4			4
Matériel téléphonique				
Liaisons téléphoniques rurales	6	6	6	18
Commutateurs régionaux		3		3
Mini-commutateurs	2		15	17
Matériel de télécopie				
Télécopieurs (avec dispositif chiffreur)	2	4		6
Télécopieures ordinaires	15	25	25	65
Matériel divers				
Systèmes photovoltaïques	10		150	160
Alimentation électrique non interruptible 5 kVA	6	6	6	18
Alimentation électrique non interruptible 2 kVA	3	9	8	20
Indicateurs de position-sol	15	10	10	35

- - - - -